

PRIX
0, 20

ALMANACH

DE LA

PAIX

1894

PUBLIE PAR L'ASSOCIATION

DES

JEUNES AMIS

de la PAIX

PAX



Lith. J. Laporte & Fehno, Nîmes

Teste vnde

Préface
de M. JULES SIMON

Collaborateurs:

M. M.

FERDINAND DREYFUS

CHARLES RICHEL

EDMOND THIAUDIÈRE

FRÉDÉRIC PASSY

ÉLIE DUCOMMUN

YVES GUYOT, EM. ARNAUD

M^{me} LA BARONNE VON SUTTNER.

• PLON - NOURRIT & C^{ie} Editeurs, 8 & 10, Rue Garancière, PARIS •

ASSOCIATION DES JEUNES AMIS DE LA PAIX

Siège social : 1, RUE DUGUESCLIN, NIMES

Extrait des Statuts

ART. 2. — Le but de l'Association est de vulgariser, en les étudiant, les solutions juridiques des conflits internationaux, et particulièrement de gagner à cette propagande l'activité des jeunes gens.

ART. 3. — Les moyens employés par l'Association en vue de ce résultat consistent à : 1° Organiser des Conférences publiques ou privées; 2° Entretienir une bibliothèque circulante; 3° Publier des ouvrages destinés à la propagande et notamment rédiger l'*Almanach de la Paix*; 4° Provoquer la composition de travaux en connexion avec son programme.

ART. 4. — L'action de l'Association ne sera limitée ni par des bornes géographiques ni par des considérations politiques, religieuses ou autres.

ART. 5. — L'Association comprend : 1° Des *membres actifs*, âgés de 15 à 30 ans; 2° Des *membres adhérents*; des *membres honoraires*. Ces deux dernières catégories ne comportent pas de limites d'âge. Les dames peuvent faire partie de l'Association sous chacune des rubriques précédentes.

ART. 8. — Pour devenir membre adhérent de l'Association, il suffit de signer une adhésion à son programme et de payer une cotisation annuelle si minime qu'elle soit. Pour devenir membre actif, il faut : 1° Adhérer aux statuts de l'association; 2° Présenter une demande au Comité qui statuera sur l'admission; 3° Payer une cotisation annuelle de 4 francs. Les membres actifs ou adhérents prennent en outre l'engagement moral de se soumettre aux lois militaires de leur pays s'ils n'y ont pas encore satisfait. Le titre de membre honoraire est une distinction offerte par le Comité.

ART. 9. — L'Association fait un appel pressant à la générosité de tous les Amis de la Paix. Tout souscripteur de 25 fr. et au-dessus est *membre à vie* de l'Association.

L'Association des Jeunes Amis de la Paix a fait paraître :

Un mot aux femmes de toute nation ;

Un appel-programme ;

L'Almanach de la Paix pour les années 1890, 1891, 1892 1893

Ces publications seront envoyées gratuitement à toute personne qui en adressera la demande au Siège social.

ALMANACH
DE
LA PAIX
POUR 1894

Publié avec la collaboration de
MM. JULES SIMON, FERDINAND DREYFUS, CH. RICHEL,
EDMOND THIAUDIÈRE, FRÉDÉRIC PASSY, DUCOMMUN, YVES GUYOT,
EMILE ARNAUD, MADAME LA BARONNE VON SUTTNER
ETC, ETC.

Il faut une propagande incessante contre
la guerre!

P. LEROY-BEAULIEU

Les grandes réparations peuvent sortir du
droit.

GAMBETTA
(Cherbourg-1880).

6^{me} ANNÉE

PARIS

ÉDITEURS
LON, NOURRIT et C^{ie},
Rue Garancière, 8-10

DÉPÔT
CHEZ M. VASSEUR
Pl. du Théâtre-Français, 4.

1893

RAPPORTS CHRONOLOGIQUES

L'an de grâce 1894 correspond à l'année :
 6607 de la période Julienne ;
 2670 des Olympiades, ou la 2^e année de la 668^e Olympiade ;
 2647 de la fondation de Rome, selon Varron ;
 2641 depuis l'ère de Nabonassar, premier roi de l'empire
 de Babylone (746 ans avant Jésus-Christ) ;
 1311 des Turcs ou del'Hégire, qui a commencé le 15 juillet
 1893 ; l'année 1312 commencera le 5 juillet 1894.
 Chez les Russes, qui suivent le calendrier Julien, l'année-
 commence 12 jours plus tard : le samedi 13 janvier.

FÊTES MOBILES

Septuagésime	21 janvier.	Ascension	3 ^e mai.
Cendres	7 février.	Pentecôte	13 mai.
Pâques	25 mars.	Trinité	20 mai.
Rogations . . .	30 avril. 1 et 2 mai.	Fête-Dieu	24 mai.

Premier dimanche de l'Avent : 2 décembre.

COMMENCEMENT DES QUATRE SAISONS

PRINTEMPS	le 20 mars à 3 h. 8 m. du matin.	} Temps moyen de Paris. }
ÉTÉ	le 21 juin à 11 h. 6 m. du matin.	
AUTOMNE . . .	le 23 sept. à 1 h. 36 m. du matin.	
HIVER	le 21 déc. à 8 h. 7 m. du soir.	

ÉCLIPSES

Il y aura en 1894 deux éclipses de soleil et deux éclipses de lune :
 1^o — 21 mars. — Eclipe partielle de lune, invisible à Paris.
 2^o — 6 avril. — Eclipe annulaire totale de soleil, invisible à Paris.
 3^o — 15 septembre. — Eclipe partielle de lune, en partie visible à
 Paris.
 Entrée de la lune dans l'ombre à 3 h. 45 m. du matin.
 Milieu de l'éclipe à 4 h. 41 m. du matin.
 Sortie de l'ombre à 5 h. 35 m. du matin.
 4^o 29 septembre. — Eclipe totale de soleil, invisible à Paris.

ALMANACH
DE
LA PAIX
POUR 1894

PRÉFACE

Au moment où j'écris ces lignes, à la fin de juillet 1893, la France est menacée d'une guerre (1).

Une guerre avec le royaume de Siam; une bien petite guerre.

Si elle éclate, la France enverra les renforts nécessaires au contre-amiral Humann. Il attaquera, il perdra dix hommes, il en tuera cinq cents, il ravagera une ou deux provinces, et la paix sera faite.

Une paix toute à notre avantage, puisqu'elle sera dictée par nous. Nous ne voulons pas de territoires; rien que la zone nécessaire pour dormir tranquilles dans nos positions. Nous enverrons aux vaincus la carte à payer, qui les ruinera pour longtemps. Après quoi, nous oublierons cette aventure, et la grande Nation s'endormira sur son festin, comme un fauve repu.

Je crois que les Siamois ont été des imprudents, et que nous avons la raison pour nous. Mais supposez qu'ils n'aient fait qu'exécuter une convention que nous

(1) L'article de M. Jules Simon était à peine écrit, que l'incident diplomatique auquel il fait allusion avait déjà reçu une solution pacifique, et, au moment où *l'Almanach* paraîtra, cet incident sera sans doute presque oublié. Mais il nous a semblé, — et le lecteur sera certainement de notre avis — que les réflexions générales suggérées par les événements du Siam à notre éminent collaborateur n'en conserveraient pas moins toute leur valeur et toute leur actualité. — (RÉD.).

étions en train de violer : la raison serait pour eux, non la victoire. Aux prises avec la France, ils sont mille fois sûrs d'être battus. Il ne faut pas venir nous dire que la victoire suit toujours le bon droit : elle suit la force, et c'est ce qui la déshonore.

On se demande comment ce petit peuple a pu avoir la pensée d'essayer une lutte aussi énormément disproportionnée. Ce n'est pas un peuple sauvage ; il appartient à une civilisation différente de la nôtre, mais, à certains égards, très raffinée : ces orientaux sont des diplomates ; et l'on sait d'ailleurs qu'il est dirigé par un européen. Il a évidemment compté sur l'appui des puissances, sur celui de l'Angleterre en particulier. Que l'Angleterre ou l'Allemagne intervienne dans la querelle, aussitôt Siam disparaît, et la grande guerre s'allume dans le monde. Il aura suffi pour cela de quelques coups de canon tirés en Extrême-Orient par une demi-douzaine d'anciens pirates.

Je sais bien qu'on dira de toutes parts, et avec raison sans doute, que les puissances sont aujourd'hui trop éclairées pour donner une si terrible suite à un si petit incident. Il est probable qu'elles en viendront quelque jour à la guerre,

Dies iræ, dies illa,

et à une guerre si terrible qu'elles ne peuvent y songer à l'avance sans frémir ; mais il faudra pour en venir là qu'elles aient la main forcée. Il leur faudra une excuse devant Dieu et devant les hommes ; et ce n'est pas l'escapade de ces petits soldats jaunes qui la leur fournira.

C'est l'avis de tout le monde, et c'est mon avis aussi.

Je demande seulement à ajouter que, dans l'état du monde, un coup de fusil tiré n'importe où peut amener une conflagration générale. Le blocus de Bangkok est déclaré. Un incident peut survenir entre un croiseur français et un bâtiment de commerce appartenant à une compagnie anglaise. C'est très simple au commencement. Des rapports contradictoires arrivent. La presse de chaque pays raconte l'histoire à sa manière. On espère ici que le gouvernement obtiendra une satisfaction exemplaire, et là que le gouvernement saura résister à d'arrogantes prétentions. Questions, interpellations dans les deux parlements. C'en est fait : pour ce coup de canon, il faut tirer cent mille coups de canon. Adieu pour longtemps à l'agriculture, à l'industrie, au commerce, à la science, aux beaux-arts, à la philosophie. Les hommes vont être occupés uniquement à s'entre-tuer. On espère que la guerre ne sera pas longue, parce qu'on tuera tant de monde en si peu de temps que les survivants feront la paix sur des monceaux de cadavres. Quelle guerre! Et quelle paix! Les pestes célèbres et les invasions de barbares n'auront été, auprès de cela, que des jeux d'enfants. L'Europe trouve qu'elle n'avait pas encore tué comme il faut. Elle s'est arrangée pour se faire un peu plus de mal cette fois-ci. Elle a inventé et amassé de terribles engins. Elle s'est donné des lois qui ne permettent pas à un seul homme valide de rester en dehors de la bataille. Elle a des moyens de locomotion qui porteront les hommes, en un clin d'œil, par centaines de mille sous la mitraille. Ce sera une belle, scientifique et complète tuerie. Ce sera aussi une tuerie impersonnelle. L'homme n'y paraîtra que pour tuer et mourir à la place indiquée par son numéro.

Pour en revenir à notre conflit Siamois, toujours localisé, et insignifiant tant qu'il sera localisé, il y a lieu de constater qu'il se complique tous les jours, diplomatiquement parlant. Chaque dépêche qui arrive de là-bas, et chaque parole qui se prononce ici, augmentent les incertitudes. Tous les peuples dirigent des vaisseaux sur les mers d'Orient.

Les membres de la Société d'arbitrage international ne peuvent s'empêcher de penser que, s'il y avait un tribunal formé en conformité de leurs principes, il aurait, dès l'origine, fait la lumière, établi les responsabilités et réglé les compensations. L'affaire aurait été des plus faciles. Il ne s'agit pas ici de deux peuples animés l'un contre l'autre par des rancunes séculaires. Nous n'avions eu, avant le développement de notre politique coloniale, que peu de rapports avec les Siamois, et ces rapports étaient bienveillants. Notre intérêt des deux côtés était de revenir à notre ancienne amitié. La sentence arbitrale aurait été bien reçue. Il n'aurait pas été nécessaire d'en confier l'exécution à une armée. On aurait fait l'économie d'une centaine de vies humaines, si le conflit reste limité, et de quelques millions de vies humaines, si l'étincelle devient incendie.

L'idée de l'arbitrage universel n'est pas nouvelle. Elle se rencontre chez tous les utopistes; et, pour ne pas remonter à l'antiquité et au moyen-âge, elle fait le fond de la doctrine de Fourier. Voilà longtemps qu'on s'en moque; on pourrait essayer à présent de l'appliquer. Elle s'est peu à peu perfectionnée, et elle a commencé à entrer dans la pratique. J'oserai citer la campagne qui s'est terminée à Sadowa, quoiqu'elle ait tourné contre nous. On a vu cette fois-là la gendarmerie, chargée

d'exécuter une sentence arbitrale, s'emparer bel et bien, à son profit, de la province contestée : c'est un accroc, il faut en convenir ; mais enfin, avant d'en venir là, deux grands états avaient délibéré ; ils avaient rendu une sentence ; ils en avaient confié l'exécution à l'un d'eux. A moins de prétendre que, dans toutes les occasions semblables, la même trahison se reproduira, il faut reconnaître qu'on était entré dans la voie que nous ouvrons.

Et comment croire qu'une pareille trahison se renouvelle ? L'Europe, une première fois, et j'ajoute même, une seconde fois, a laissé faire. Elle en pâtit aujourd'hui. La plupart des petits Etats ont sombré dans cette tourmente ; et les grands Etats eux-mêmes sont obligés, pour se garantir contre l'asservissement, tout au moins contre la déchéance diplomatique, de se condamner à des armements ruineux et dangereux. On ne voudra pas, on n'osera pas recommencer.

J'avoue que l'organisation est difficile ; mais il ne faut pas s'en étonner, puisqu'il s'agit de l'œuvre la plus grande que l'humanité ait jamais tentée. Remarquez qu'entre les utopistes et nous, la science a creusé un abîme. De leur temps, c'est-à-dire il y a cinquante ans, les grandes assises humanitaires siégeaient au fond de l'Orient, semblaient réléguées dans le monde du rêve, par-delà les étoiles ; mais aujourd'hui, grâce aux chemins de fer, et bientôt aux ballons dirigeables, grâce au télégraphe et au téléphone, grâce aux congrès internationaux et aux expositions internationales, l'Europe n'est pas plus grande, elle n'est pas aussi grande qu'elle était la France il y a cent ans. La France a pu faire de toutes ses provinces une seule République ; et la trans-

formation de tous les royaumes européens en Etats-Unis d'Europe est une opération à peine plus difficile.

Nous avons déjà en différents lieux établi un condominium. M. Rolin-Jacquemyn, le conseiller du roi de Siam, le sait mieux que personne. Il sait qu'il y a des tribunaux internationaux. Il connaît l'histoire des congrès diplomatiques de plus en plus multipliés. On a pu faire l'union monétaire ; et, ce qui est significatif, on sera en état de la défaire au moment opportun. Il y a eu de grandes unions douanières, qui pourraient s'agrandir encore. Mais, surtout il y aura, en fait de douanes, à un jour prochain, la victoire définitive du sens commun et de la philosophie par l'établissement du libre échange. Ce jour là, la paix sera faite entre les intérêts, et rien désormais ne sera plus aisé que de l'établir entre les personnes.

Nous sommes certainement des philosophes, ou, pour parler plus exactement, des serviteurs de la philosophie. Mais ceux qui ne verraient en nous que des théoriciens commettraient la même erreur que ceux qui nous confondent avec les utopistes. Nous marchons sous les bannières de la science, à la suite de ses découvertes. Pasteur, sans peut-être le savoir, Edison et leurs émules, le docteur Koch, de Berlin, tous les grands savants et les grands inventeurs, travaillent pour nous. Notre ligue fait un pas à chacun des pas accomplis par eux. Nous marchons ensemble à la paix et à l'unité. Bientôt nous dirons comme Aristote : « Il n'est pas bon d'avoir une multitude de maîtres : il suffit d'un pouvoir central. »

Et d'un congrès international.

JULES SIMON.

CALENDRIER POUR L'AN 1894

JANVIER			FÉVRIER			MARS		
1	L	<i>Circoncision.</i>	1	J	S. Ignace.	1	J	S. Aubin, év.
2	M	S. Basile.	2	V	<i>Purification.</i>	2	V	S. Simplicé
3	M	S ^e Geneviève	3	S	S. Blaise.	3	S	S ^e Cunégonde
4	J	S. Rigobert.	4	D	S. Gilbert.	4	D	S. Casimir.
5	V	S ^e Emilie.	5	L	S ^e Agathe.	5	L	S. Adrien.
6	S	<i>Les Rois.</i>	6	M	S. Amand.	6	M	S ^e Colette.
7	D	S ^e Mélanie.	7	M	<i>Les Cendres.</i>	7	M	S. Thomas d'A
8	L	S. Lucien.	8	J	S. Théodore.	8	J	S. Jean d. Dieu
9	M	S. Julien év.	9	V	S. Emilien.	9	V	S ^e Francoise.
10	M	S. Guillaume	10	S	S ^e Apolline.	10	S	S. Candide.
11	J	S ^e Hortense.	11	D	S ^e Scholastiq.	11	D	<i>Passion.</i>
12	V	S. Arcade.	12	L	S. Séverin.	12	L	S ^e Euloge.
13	S	Bâpt. de J.-C.	13	M	S ^e Eulalie.	13	M	S. Pol.
14	D	S. Hilaire, év.	14	M	S. Lézin	14	M	S ^e Mathilde.
15	L	S. Maur.	15	J	S. Valentin.	15	J	S. Zacharie.
16	M	S. Marcel.	16	V	S. Onésime.	16	V	S ^e Eusébie.
17	M	S. Antoi ^e ab.	17	S	S. Théodule.	17	S	S ^e Gertrude.
18	J	Ch. de S. Pier.	18	D	S. Siméon, év	18	D	<i>Rameaux.</i>
19	V	S. Sulpice, év.	19	L	S. Gabin.	19	L	S. Joseph.
20	S	S. Sébastien.	20	M	S. Silvain.	20	M	S. Alexandre.
21	D	<i>Septuagésim.</i>	21	M	S. Pepin.	21	M	S. Benoît.
22	L	S. Vincent.	22	J	S ^e Isabelle.	22	J	S. Emile.
23	M	S. Alphonse.	23	V	S ^e Dorotheé.	23	V	<i>Vend.-Saint.</i>
24	M	S. Babylas, év.	24	S	S. Mathas.	24	S	S. Victorien.
25	J	Con. de S. Paul	25	D	S. Césaire.	25	D	PAQUES.
26	V	S ^e Paule, veu.	26	L	S. Porphyre.	26	L	S. Simon.
27	S	S ^e Angèle.	27	M	S ^e Honorine.	27	M	S. Ludger.
28	D	S. Charlemag.	28	M	S. Romain.	28	M	S. Esméanuel
29	L	S ^e Bathilde.				29	J	S. Kupert.
30	M	S ^e Marcelle				30	V	S. Gontran.
31	M	S ^e Agnès, v.				31	S	S. Eustache.

Qu'est-ce que la guerre? Un métier de barbares où tout l'art consiste à être le plus fort sur un point donné.

NAPOLÉON 1^{er} (6 sept. 1812).

Le militarisme est le vrai tyran du siècle, et il est la grande route de la guerre.

W.-E. GLADSTONE.

CALENDRIER POUR L'AN 1894

AVRIL			MAI			JUIN		
1	D	S. Valéry.	1	M	S. Phil. S. Jac.	1	V	S. Donatien.
2	L	S. Pasteur.	2	M	S. Athanase.	2	S	S. Pothin.
3	M	S. Richard.	3	J	ASCENSION.	3	D	S ^o Clotilde.
4	M	S. Ambroise.	4	V	Inv. S ^o Croix.	4	L	S. Optat. év.
5	J	S. Vincent.	5	S	S ^o Monique.	5	M	S ^o Valérie.
6	V	S. Céslein.	6	D	C. de S. Aug.	6	M	S. Avenua.
7	S	S. Clotaire.	7	L	S. Jean Por-L.	7	J	S. Robert.
8	D	S. Edese.	8	M	S. Stanislas.	8	V	S. Médard.
9	L	S ^o Marie Egy.	9	M	S. Maxime.	9	S	S ^o Pélagie.
10	M	S. Fulbert.	10	J	S. Grégoire.	10	D	S. Landri.
11	M	S. Leon. pap.	11	V	S. Antonin.	11	L	S. Barnabé.
12	J	S. Jules.	12	S	S ^o Flavie.	12	M	S. Guy.
13	V	S. Justin.	13	D	PENTECOTE.	13	M	S. Ant d. Pad.
14	S	S. Tiburce.	14	L	S. Servais	14	J	S. Rufin.
15	D	S ^o Ida.	15	M	S. Pont.	15	V	S. Modeste.
16	L	S. Fructueux.	16	M	S. Isidore.	16	S	S. Aline.
17	M	S. Aicet.	17	J	S. Honoré.	17	D	S. Manuel.
18	M	S. Parfait, p	18	V	S. Pascal.	18	L	S ^o Marine.
19	J	S. Socrate.	19	S	S. Venance.	19	M	SS. Gerv. Prot.
20	V	S. Marcelin.	20	D	<i>Trinité.</i>	20	M	S. Sylvère.
21	S	S. Anseime.	21	L	S. Yves.	21	J	S ^o Alice.
22	D	S. Theodore.	22	M	S. Bernardin	22	V	S. Alban.
23	L	S. Georg. m.	23	M	S ^o Julie.	23	S	S. Félix.
24	M	S. Beuve.	24	J	<i>Fête-Dieu.</i>	24	D	N.d. S. Jean-B.
25	M	S. Marc, év.	25	V	S. Didier.	25	L	S. Prosper.
26	J	S. Clet, pape.	26	S	S. Urbain.	26	M	S. Babolein.
27	V	S. Anastase.	27	D	S. Philippe.	27	M	S. Cressent.
28	S	S. Aimé.	28	L	S. Brix.	28	J	S. Irénée.
29	D	S. Hugues.	29	M	S. Maximin.	29	V	S. Pierre S. P.
30	L	<i>Rogations.</i>	30	M	S. Ferdinand.	30	S	S. Martial.
			31	J	S ^o Pétronille.			

Dans mon opinion, il n'y a jamais eu ni *bonne guerre*, ni mauvaise paix.

FRANKLIN

Il n'y a qu'une bataille perdue qui puisse donner une idée de la *moitié* des misères qui sont le cortège obligé d'une bataille gagnée.

LE DUC DE WELLINGTON

CALENDRIER POUR L'AN 1894

JUILLET			AOÛT			SEPTEMBRE		
1	D	S ^o Eléonore.	1	M	S ^o Sophie.	1	S	S. Leu.
2	L	S. Othon.	2	J	S. Étienne, pr.	2	D	S. Antonin.
3	M	S. Anatole, é.	3	V	S ^o Lydie.	3	L	S ^o Sabine.
4	M	S ^o Berthe.	4	S	S. Dominique.	4	M	S ^o Rosalie.
5	J	S ^o Zoé.	5	D	S. Yon.	5	M	S. Bertin, ab.
6	V	S. Tranquillin	6	L	S. Just.	6	J	S ^o Reine.
7	S	S ^o Auberge.	7	M	S. Albert.	7	V	S. Cloud.
8	D	S. Franc. de S.	8	M	S ^o Léonide.	8	S	S. Adrien.
9	L	S. Cyrille.	9	J	S. Romain.	9	D	S. Omer, év.
10	M	S ^o Félicité.	10	V	S. Laurent.	10	L	S ^o Pulchérie
11	M	T. S. Benoît.	11	S	S ^o Suzanne.	11	M	S. Hyacinthe
12	J	S. Gualbert.	12	D	S ^o Claire.	12	M	S. Léonce.
13	V	S. Eugène.	13	L	S. Hippolyte.	13	J	S. Maurille.
14	S	FÊTE NATION.	14	M	S. Eusebe.	14	V	Ex. S ^o Croix.
15	D	Henri, emp.	15	M	ASSOMPTION.	15	S	S. Valérien.
16	L	S ^o Estelle.	16	J	S. Roch, conf.	16	D	S. Corneille.
17	M	S. Alexis.	17	V	S. Mammès.	17	L	S. Lambert.
18	M	S. Frédéric.	18	S	S ^o Hélène.	18	M	S. Jean Chry.
19	J	S. Vinc. de P.	19	D	S. Timothée.	19	M	S. Elie.
20	V	S ^o Marguerite	20	L	S. Bernard, a.	20	J	S. Eustache.
21	S	S. Victor. ma.	21	M	S. Privat.	21	V	S. Mathieu, a.
22	D	S ^o Marie-Mad.	22	M	S. Symphor.	22	S	S. Maurice.
23	L	S. Apollinaire	23	J	S. Sidoine, é.	23	D	S ^o Thècle.
24	M	S ^o Christine.	24	V	S. Barthélemy	24	L	S. Andoche.
25	M	S. Christophe	25	S	S. Louis, roi.	25	M	S. Firmin.
26	J	S ^o Anne.	26	D	S ^o Rose.	26	M	S ^o Justine.
27	V	S ^o Nathalie.	27	L	S. Césaire.	27	J	S. Côme.
28	S	S. Samson.	28	M	S. Augustin.	28	V	S. Cérân, év.
29	D	S ^o Marthe.	29	M	S. Médéric, a.	29	S	S. Michel ar.
30	L	S. Abdon	30	J	S. Fiacre.	30	D	S. Jérôme, pr.
31	M	S. Germain.	31	V	S. Raymond.			

Jusqu'ici l'opinion publique a laissé faire la guerre, c'est à elle à l'empêcher désormais.

H. DUPASQUIER. (*Le crime de la guerre*).

Il n'y a, il ne peut y avoir qu'un désarmement réel. C'est celui qu'on obtiendra en faisant en sorte que les peuples ne veuillent plus se battre, et que les gouvernements soient obligés de faire ce que les peuples voudront.

Camille PELLETAN

CALENDRIER POUR L'AN 1894

OCTOBRE			NOVEMBRE			DÉCEMBRE		
1	L	S. Remi. év.	1	J	TOUSSAINT.	1	S	S. Eloi.
2	M	SS. Anges g.	2	V	<i>Les Trépassés</i>	2	D	S. François X.
3	M	S. Franc d'As	3	S	S. Hubert	3	L	<i>Avnt.</i>
4	J	S. Constant.	4	D	S. Charles.	4	M	S. Barbe.
5	V	S. Bruno. ins.	5	L	S. Lie.	5	M	S. Sabas. ab.
6	S	S. Serge.	6	M	S. Léonard.	6	J	S. Nicolas. é.
7	D	S.° Brigitte.	7	M	S. Ernest.	7	V	S.° Fare. vier
8	L	S. Denis év.	8	J	S.°s Reliques.	8	S	<i>Im. Concept.</i>
9	M	S. Paulin.	9	V	S. Mathurin.	9	D	S.° Lé. cadie.
10	M	S. Nicaise.	10	S	S. Léon le G.	10	L	S.° Julie.
11	J	S. Séraphin.	11	D	S. Martin, e.	11	M	S. Daniel.
12	V	S. Edouard.	12	L	S. René.	12	M	S.° Constance.
13	S	S. Calixte. p.	13	M	S. Brice. év.	13	J	S.° Lucie.
14	D	S.° Thérèse.	14	M	S. Laurent.	14	V	S. Nicaise.
15	L	S. Gall. ab.	15	J	S. Eugène.	15	S	S. Mesmin.
16	M	S. Florent.	16	V	S. Edme.	16	D	S.° Adelaïde.
17	M	S. Luc. évan	17	S	S. Aignan. é.	17	L	S. Lazare.
18	J	S. Savinien.	18	D	S. Odon.	18	M	S. Gatién. é.
19	V	S. Caprais.	19	L	S.° Elisabeth.	19	M	S. Timothée.
20	S	S.° Céline.	20	M	S. Edmond. r.	20	J	S. Philogone.
21	D	S.° Salomé.	21	M	Pré ent. Vier.	21	V	S. Thomas. a.
22	L	S. Hilarion.	22	J	S.° Cécile.	22	S	S. Honorat.
23	M	S. Magloire.	23	V	S. Clément.	23	D	S.° Victoire.
24	M	S. Cyprien.	24	S	S.° Flore	24	L	S.° Delphine.
25	J	SS Crép. et C.	25	D	S.° Catherine.	25	M	NOËL.
26	V	S. Rustique	26	L	S. Conrad.	26	M	S. Etienne. m.
27	S	S.° Frutrence.	27	M	S.° Aurélie.	27	J	S. Jean, éva.
28	D	S. Simon.	28	M	S.° Sosthène.	28	V	SS. Innocents.
29	L	S. Narcisse.	29	J	S.° Saturnin.	29	S	S.° Eleonore.
30	M	S. Lucain.	30	V	S. André.	30	D	S.° Colombe.
31	M	S. Quentin.				31	L	S.° Sylvestre.

On acquiert une gloire bien plus solide en exterminant la guerre par les paroles de la paix qu'en exterminant les ennemis par les armes.

SAINT AUGUSTIN

Lorsque la paix perpétuelle et l'unité universelle existeront sur le globe... il faudra substituer à l'héroïsme de destruction celui de production.

CH. FOURIER

LES PRÉHISTORIQUES

Des gens, faisant un bruit disproportionné à leur importance numérique et à leur influence, racolent pour la guerre sociale des esprits inquiets et aigris.

Puisque, par les gouvernements réguliers, la force est considérée comme la seule solution des questions internationales, ils demandent pourquoi ils la répudieraient dans les questions intérieures.

Conduisez-les au musée de Saint-Germain, et montrez-leur les ossements fracturés, les crânes défoncés de nos aïeux de l'âge de la pierre, — même polie.

Maintenant, allons au palais de justice. Ces deux plaideurs qui s'injurient, se diffament, se calomnient, directement ou par l'organe de leurs avocats, offrent un vilain spectacle : mais qu'invoquent-ils, chacun respectivement ? le droit, et la loi dont le juge est dépositaire.

Peu importe qui ils sont, qui il est, ce qu'il fera.

Ces hommes discutent au lieu de se battre : ils s'en remettent au jugement de ce tiers ; et ceux-là qui, pour les questions sociales ou internationales, ne savent en appeler qu'à la force, sont des échappés des musées préhistoriques.

Qu'ils y rentrent : car, de tous les progrès sociaux, le plus incontestable, c'est la substitution des solutions pacifiques aux moyens violents.

YVES GUYOT.

LA CROIX ROUGE

Tout le monde connaît, au moins de nom, l'œuvre de la Croix-Rouge, autrement dit, l'œuvre internationale de secours aux blessés et aux malades militaires. Tout le monde ne sait pas combien sont épouvantables les maux auxquels, bien imparfaitement, cette œuvre a pour but de porter remède. Tout le monde ne se rappelle même pas comment elle née, et de quel sentiment de révolte contre des maux de la guerre elle est sortie, il y a une quaran-

taine d'années. C'est le livre intitulé *Un Souvenir de Solferino* qui, par une peinture, hélas ! trop vraie, du champ de bataille et de ses alentours, souleva dans l'Europe un mouvement universel de pitié, et provoqua, de la part d'un certain nombre d'hommes et de femmes de cœur, la formation de cette sainte et généreuse milice de l'humanité, vouée au soulagement des victimes des discordes nationales.

On avait appris par ce livre ce que jusqu'alors on ignorait, ou ce à quoi l'on ne pensait pas. On avait vu de ses yeux, tant les peintures étaient vives, les malheureux, perdant peu à peu la vie avec leur sang, pendant de longs jours, sous le soleil de juin, et retrouvés par les médecins vivant encore, après cinq, six et sept fois 24 heures. On avait entendu leurs cris, leurs plaintes et leurs malédictions. On avait senti la puanteur et la pourriture de leurs plaies gangrenées ; et l'on s'était dit que les guerres de l'avenir ne verraient plus qu'en partie ces abominations. Et une association nouvelle, l'Association de la Charité sur les champs de bataille s'était formée ; et la Convention de Genève en avait reconnu et consacré l'existence. Et le brassard blanc, le drapeau blanc sur lequel se dessine la croix-rouge étaient devenus, en principe au moins, pour les personnes et pour les bâtiments qui les portaient, une sauvegarde inviolable. Grand bienfait assurément, et que l'on ne saurait trop apprécier ; mais bienfait bien insuffisant, soit que, comme dans la guerre de 1870, l'une des deux parties se refuse à observer les règles de la convention de Genève, se fasse même, comme on l'a vu, un barbare plaisir de diriger ses coups sur les édifices qu'abrite le drapeau protecteur de la souffrance, — soit tout simplement, chose inévitable, hélas ! que tous les efforts du zèle le plus actif restent fatalement au-dessous des maux à soulager, et ne fassent que constater plus en grand l'impuissance du secours en face de l'énormité du mal.

J'ai sous les yeux un numéro bien ancien du journal *la Charité sur les Champs de bataille*. Il est de juin 1870 et consacré tout entier, sans aucune appréhension de la guerre qui, le mois suivant allait éclater, à célébrer les louanges de la Croix-Rouge. Il parle notamment, avec beaucoup de détails, de ce que firent dans la campagne de Sadowa, en 1866, les jeunes Prussiens, encore au-dessous de l'âge militaire, et les dames, exemptées du régiment par leur sexe, pour seconder les chirurgiens et le service ré-

gulier de santé. On est épouvanté de retrouver là les mêmes scènes qu'après Solférino. Ici, dans un bois, 300 hommes sont encore vivants, deux jours après la bataille, parmi 800 qui n'ont pu résister si longtemps à l'hémorragie. Ailleurs, au milieu de monceaux de cadavres, gisent des agonisants étendus sans secours, sans eau, sans bandages. Ailleurs encore, comme le raconte M. Vilbœr, dans son livre *Sadowa et la Campagne de sept jours* : « C'est le dé-
» filé de toutes les misères humaines : membres broyés,
» poitrines trouées, plaies hideuses provenant d'éclats
» d'obus, visages défigurés par des coups de crosse, joues
» creusées par la faim, rires stridents et désespoir morne,
» du sang, partout du sang, sur les pompons, sur les plu-
» mets, sur l'or des uniformes, puis une plainte sourde, un
» cri aigu ou le silence de la mort, remplaçant les tam-
» bours, les clairons et les musiques militaires. »

Et tout cela dans quelle proportion ? On compte 10,000 morts et 25,000 blessés. Le journal *la Charité sur les Champs de bataille* montre, au milieu de ces douleurs, de ces tortures, de ces puanteurs, les petites troupes de volontaires de la pitié faisant, malgré la pluie, malgré la fatigue, malgré le soulèvement de leur cœur, leur tâche bienfaisante avec douceur, avec bonté, avec compassion pour tous, amis ou ennemis. Mais dans quelle faible et minime proportion, hélas ! Et il ajoute : « C'est le triomphe
» de l'humanité, la réfutation la plus admirable du doute de
» ceux qui, égoïstes ou légers, avaient traité l'œuvre
» d'utopie. »

Oui, sans doute, triomphe de l'humanité que l'on n'avait pas osé rêver au siècle précédent. Oui, réalisation au grand jour de ce qui était traité, quelques années auparavant, de chimère et d'utopie. Mais, puisqu'il est si beau et si humain de panser les plaies, de relever les blessés, de donner à boire à ceux qui ont soif et d'oublier, en face de la douleur, la différence des nationalités et des lieux de naissance, est-ce qu'il ne serait pas bien plus beau encore, bien plus simple et bien plus raisonnable de ne point faire ces plaies, de ne point briser ces membres, de ne point coucher ces hommes dans la boue et dans le sang les uns à côté des autres ? Et puisque les utopies peuvent devenir des réalités, pourquoi celle-ci, qui serait tout simplement la répudiation de la barbarie et la renonciation à une absurdité, ne serait-elle pas possible ? La Croix-Rouge, pour n'être pas un vain accommodement avec le mal, doit conduire à supprimer la

cause du mal. Quand on a réellement pitié des maux de la guerre, ce n'est pas à adoucir quelques-unes de leurs manifestations, c'est à en tarir la source qu'il faut appliquer ses forces. Après le respect de ceux qui soignent les blessés et les malades, le respect plus justifié cent fois de ceux devant lesquels s'arrêtent les maladies et les blessures. Après le brassard de la Croix-Rouge, l'arbitrage. Après la pitié qui soulage, la sagesse, la raison, la justice qui préviennent.

FRÉDÉRIC PASSY.

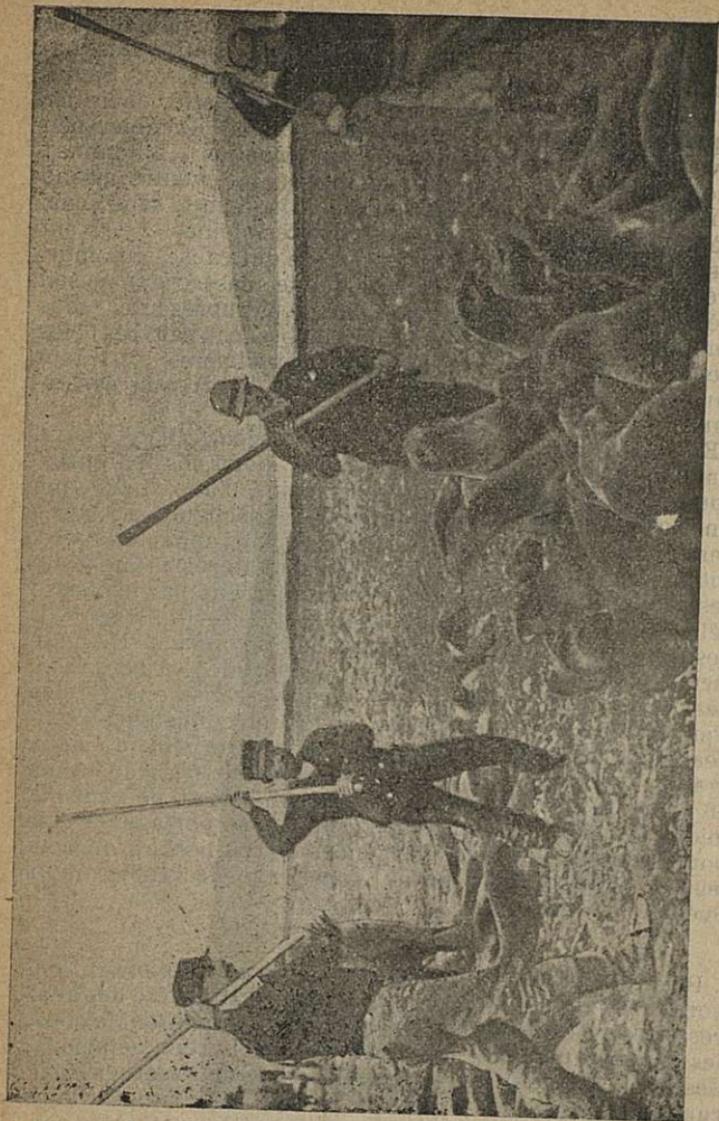
CAUSERIE

L'ARBITRAGE DES PHOQUES A FOURRURES

I

Voulez-vous faire un grand voyage ? Traversez l'Atlantique, puis les Etats-Unis, puis le Canada, et si vous osez braver les glaces du Pôle, allez par l'Alaska jusqu'à la mer de Behring. Vous voilà dans les possessions qu'en 1867 les Etats-Unis achetèrent à la Russie pour 40 millions. Ce territoire a pour frontières : au Nord l'Océan Glacial, au Sud l'Océan Pacifique et les îles Aléoutiennes ; à l'Est Jonathan donne la main à John Bull et l'Alaska touche au Canada et à la Colombie anglaise ; à l'Ouest, le détroit et la mer de Behring. — Maintenant prenez un bateau et gagnez les îles Pribyloff. Vous voilà au pays des fourrures.

Si vous arrivez en avril, vous allez assister à un curieux spectacle. Regardez : les phoques mâles arrivent. Ils veulent goûter les douceurs du printemps. Ils sont de deux sortes : le phoque coxü et le phoque tigré. La première espèce navigue sous le pavillon étoilé, la seconde sous le pavillon russe : ce sont des patriotes. Quand les brouillards de l'hiver embrument le Pacifique Septentrional, ils quittent leur villégiature pour prendre leurs quartiers d'hiver, chacun vers les eaux de son pays, les américains vers leur continent, les moscovites au Sud vers le Japon : jamais ils ne se confondent. Ils n'ont qu'un ennemi commun, l'homme, qui leur fait une guerre sans merci. Pauvres amphibiens ! on les aime pour leur douceur, leur intelligence : on les tue pour leur fourrure et pour leur graisse.



Massacre des Phoques à coups de bâtons

Il faut lire les détails que donnent les navigateurs, la description de l'arrivée des femelles, l'installation des harems dans les rochers des îles Saint-Georges et Saint-Paul, et les voyages des mères au large pour aller chercher la pitance des petits qui les attendent au nid. Combien peu reviennent de ces excursions maternelles ! L'homme, l'homme féroce les guette, les blesse, les éventre, prend leur lait et leur sang, sans souci des orphelins, sans souci même de ses intérêts, tuant les femelles pleines et privant ces nourrissons de leurs nourrices, ce qui cause leur mort prématurée. Massacre brutal, et que le massacreur ne sait même pas régler. Il est impossible de se représenter sans émotion les détails de la marche funèbre, ces pauvres bêtes menées au sacrifice, poussées par les indigènes, s'arrêtant parfois, essouffées, et lançant à leurs bourreaux des regards presque humains.

Encore si ces bourreaux étaient d'accord entre eux ! Mais non, ils ont failli se quereller pour des fourrures. Longtemps la pêche a été aux mains, d'une Compagnie américaine. Il y a quelques années, les pêcheurs de la Colombie anglaise et du Canada, attirés par l'appât du lucre, ont envahi la mer de Behring et se sont livrés à une vraie destruction. 51,404 phoques ont été détruits par la chasse pélagique ou pêche en haute mer en 1890, — 62,500 en 1891. Les Etats-Unis protestent contre ce braconnage. L'Angleterre répond que la haute mer n'appartient à personne. Les Etats-Unis saisissent les barques canadiennes : les équipages sont jetés en prison, jugés et condamnés. Vengeance posthume ! les phoques mettent aux mains deux grands Etats. Mais, au moment de se battre, frère Jonathan et John Bull se regardent, se demandent s'il ne vaut pas mieux trouver un bon procédé pour se partager les dépouilles des victimes, les bénéfices de ces pêches miraculeuses, et s'en remettent à l'arbitrage de l'Italie, de la Suède et de la France.

II

Refaites maintenant votre voyage en sens inverse. Vous voilà à Paris au quai d'Orsay, devant le Ministère des affaires étrangères. De brillants équipages remplissent la cour : les chevaux piaffent, les boutons des livrées reluisent ; des femmes élégantes, parées (ô ironie !) de superbes fourrures, gravissent les degrés du perron. Là, dans la haute salle à manger, siège le Tribunal. Derrière une table cou-



UNE INTERVIEW

Voudriez-vous me dire, Mademoiselle, quelle serait, d'après vous, la meilleure solution du conflit Anglo-Américain ?

verte de papiers, de livres, de cartes, sont assis les arbitres et les représentants des deux Etats en litige : la France préside sous les traits aimables et fins du baron de Courcel, le plus juriste des diplomates et le plus diplomate des juristes. Au pied du Tribunal, les avocats des parties et leurs secrétaires. Londres et Washington ont choisi pour conseils ce qu'elles avaient de mieux, la fleur de leurs barreaux. Songez-y. Le procès en vaut la peine. Il ne s'agit pas seulement d'amour-propre, mais de millions. — Et là, devant un auditoire élégant, pendant plusieurs mois, on a traité, discuté, réfuté les thèses les plus hardies ; on a remué des flots d'éloquence aussi nombreux que les vagues de la mer de Behring ; on a cherché à s'assommer mutuellement avec des arguments aussi forts que les massues des indigènes des îles Aléoutiennes. Le droit n'a pas été seul à fournir des armes aux parties : l'histoire, l'histoire naturelle, la philosophie sociale, la géographie, ont été mises à contribution. Ecoutez l'énoncé de quelques-unes des questions posées :
La terre et la production ont-elles été données en commun aux hommes ?

La propriété a-t-elle été créée pour satisfaire aux nécessités primordiales de l'homme ?

La souveraineté que le droit naturel confère aux nations sur les biens de la terre n'est-elle pas limitée à un droit de croit, le genre humain gardant le droit de participer à la jouissance de ces biens ?

Si une chose utile n'est pas fournie par la nature en quantité suffisante pour subvenir aux besoins de chacun, et lorsque cette chose est menacée de disparaître, ne doit-elle pas être érigée en propriété ?

Ajoutez les discussions subtiles sur les faits, sur la souveraineté des mers territoriales, sur le caractère de la mer de Behring.

Arrêtons-nous. Les débats sont clos. Le délibéré est commencé. L'Europe, par la bouche de trois grandes puissances, va se prononcer souverainement sur le litige. Le baron de Courcel a défini la tâche du Tribunal : « Puisse la divine Providence, de qui relèvent toutes les actions des hommes, nous donner la force et nous inspirer la sagesse nécessaires pour accomplir notre difficile mission, et pour marquer ainsi une étape vers la réalisation de la parole pleine de consolation et d'espoir de celui qui a dit : « Bienheureux les pacifiques, car la terre leur appartiendra. »

Pauvres phoques : il n'y a qu'eux qui n'applaudissent pas.

FERDINAND DREYFUS.

LE SERVICE MILITAIRE... AU DAHOMEY

Sa Majesté nègre a des procédés à elle pour façonner son armée. Nos pays civilisés ne s'en accommoderaient point.

Elle dresse ses soldats comme on dresse les animaux savants qui font les délices des enfants dans les cirques forains.

Voici la méthode :

Dans les environs de sa capitale, le roi a construit plusieurs grandes baraques en planches, où les jeunes apprentis guerriers se rencontrent certain jour de l'année, et où ils restent six mois, à peu près enfermés, comme en prison. Là commence le dressage.

Je ne pourrais mieux dépeindre l'opération qu'en faisant le tableau d'une journée de cette vie militaire.

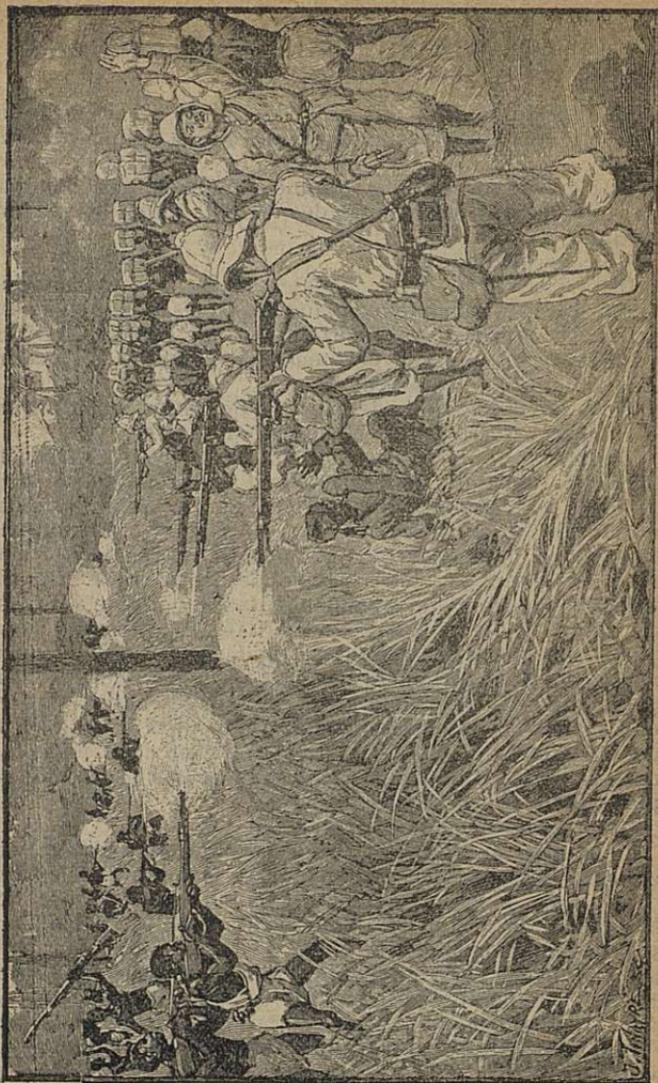
Les jeunes apprentis, levés à quatre heures du matin au signal du tam-tam, se rassemblent immédiatement dans la cour. Là les dresseurs attendent. Leurs voix de stentor retentissent impérieuses : En ligne ! Aussitôt tous ces hommes se font immobiles ; les bûches qui représentent leurs fétiches ne sont pas plus privées de mouvement. Alors le dresseur s'avance. La première opération consiste à donner à l'apprenti guerrier la pose martiale. Le dresseur s'empare des extrémités inférieures, appuie les talons l'un contre l'autre et écarte fortement les deux bouts des pieds. Puis il passe aux bras qu'il colle au corps, sur les hanches et les cuisses, et, saisissant l'homme par le menton, imprime à la tête l'inclinaison réglementaire. Enfin un coup de poing dans le ventre signifie que cet organe ne doit pas s'émanciper et prendre ses aises.

C'est la pose martiale dahoméenne.

Le premier dressage est un spectacle tordant. Il faut voir ces gars laissant aller leurs membres, comme s'ils étaient cataleptisés, les abandonnant à la fantaisie du dresseur qui leur donne la façon qu'il veut. Cela rappelle l'empailleur sous les doigts duquel un chien se trouve fixé sur une planchette, une patte en avant, l'autre en arrière, celle-ci relevée, celle-là allongée, les oreilles droites, la queue en l'air. C'est exactement la même chose, à part le fil de fer.

La pose martiale dahoméenne est exercée un jour, deux jours, six jours.

Pendant que les gars sont livrés à cette intéressante



Un combat au Dahomey

fonction de se tenir debout à la manière prescrite par le code militaire de Sa Majesté nègre, d'autres plus avancés apprennent à marcher. Apprendre à marcher? A vingt ans? Mon Dieu, oui; pourquoi pas, après qu'ils ont appris, à vingt ans, à se planter sur leurs jambes! La marche militaire se fait en cadence, en commençant par le pied gauche; tous les pieds gauches se lèvent en même temps, tous les droits idem.

Puis vient le maniement de l'arc, de la sagaie et de la hache. L'action de bander l'arc et de poser la flèche sur la corde est décomposée en douze mouvements; pour placer la hache sur l'épaule il en faut six, et tout autant pour lancer le javelot contre le but. Le tout afin que l'apprenti guerrier ne puisse s'abandonner à son libre mouvement, afin de l'habituer à ne laisser vibrer aucune fibre de son corps sans commandement.

Car le commandement est le fond de l'éducation militaire du Dahomey. Au commandement, un pied se lève, une jambe se remue, un bras s'avance, une tête s'incline à droite ou à gauche, les reins se plient, le ventre rentre dans sa cavité, les épaules s'effacent; l'apprenti guerrier dort, mange, boit, parle et se tait, pense et ne pense pas, au commandement. Défendu de faire quoi que ce soit sans commandement! Et gare les punitions! Les dresseurs grondent, insultent, frappent de la main, de la botte; on en a vu cracher au visage de l'apprenti guerrier qui avait confondu le pied droit avec le pied gauche. La mort souvent prive l'armée de quelques jeunes recrues qui ont osé fixer autre chose que la tignasse crépue du commandant.

Le dressage militaire au Dahomey est l'anéantissement de la volonté. Aussi longtemps qu'il dure, l'apprenti guerrier se trouve privé de son libre arbitre et livré corps et âme au dresseur. De l'être humain, il n'y a plus que les bras, les jambes, le thorax. C'est un cadavre, une chose, un instrument dont le dresseur joue, un guignol, quoi!

Et des hommes se laissent faire? Des gars libres, forts, vigoureux, frais de corps et d'esprit, s'aplatissent ainsi devant les dresseurs?

Ah non! Les femmes sont les soldats au Dahomey.

Les hommes enverraient les dresseurs, le roi et tous les codes militaires au diable. Eux, des machines à marcher? Jamais!

Dr ALBERT GOBAT,

Conseiller national Suisse,

Président du Bureau interparlementaire.

HISTOIRE RÉTROSPECTIVE

HISTOIRE VRAIE

C'est l'histoire d'il y a 22 ans, l'histoire de 1871 sur laquelle, par hasard, ma mémoire vient de se reporter et dont je voudrais mettre quelques traits sous les yeux de ceux qui ne l'ont point connue ou qui l'ont oubliée.

J'avais entassé jadis, au jour le jour, un grand nombre de documents de toute provenance : anglais, français, allemands ou italiens, sur cette triste époque et sur les épisodes douloureux qui l'ont marquée. Rien de tout cela peut-être n'était sans intérêt; mais on ne peut tout garder, et force m'a été de me débarrasser de la majeure partie de ces vieux papiers. Par là même, j'ai été amené à les remuer, à faire un choix parmi les plus intéressants, et à revivre, pendant quelques heures, les angoisses et les tristesses de ce long hiver de 1870-71.

Parmi ces papiers, que je n'ai pu me décider à jeter au feu, il en est un qui fut publié à la fin de janvier 1871, sous ce titre : *Le Cri de l'Allemagne*. C'est tout simplement un extrait du journal satirique de Berlin, le *Klodderadatsch*; je le reproduis tel que je l'ai sous les yeux. Voici d'abord LA SEMAINE; on va voir comment, à Berlin même, en face de l'enivrement de la victoire et de la création de l'empire, le bon sens populaire opposait les travaux de la paix, le glorieux percement du Mont-Cenis, l'industrie et la puissance fécondante du travail au carnage et à la dévastation de la guerre.

Lundi. — Victoire! La porte de la montagne est ouverte. Bientôt soufflera dans le tunnel la vapeur de la chaudière ▲pportant de foyer à foyer la paix et la bénédiction, Au fond sous la terre!

Mardi. — Au fond travaillent les esprits associés Pour soulever le trésor du monde souterrain. Ils cherchent ce qui nous procurera lumière et chaleur, Au fond sous la terre!

Mercredi. — Au fond vivent les esprits de la nuit. Ils extraient le plomb de la montagne déchirée, Ils mettent en fusion le métal destructeur, Au fond sous la terre!

Jeudi. — Ils attisent la discorde dans leur alliance diabolique,

Ils cachent des torpilles dans un abîme trompeur,
Ils allument la mine et font un épouvantable ravage,
Au fond sous la terre!

Vendredi. — Sur la terre règne encore le délire, encore la haine.

La terre est encore trempée de larmes et de sang.
Des milliers d'hommes dorment frappés par l'épée,
Au fond sous la terre!

Samedi. — Esprit de la nuit, assez tué maintenant.
Forgez de nouveau le fer,
Mais pour l'enclume et la charrue.
Laissez croître la moisson qui nourrit
En paix, sous la terre!

Je cite; je ne commente point, mais je continue. Voici, après cette poésie d'un souffle si élevé et si généreux, deux scènes de la vie courante qui n'en disent pas moins. C'est d'abord ce dialogue entre deux bourgeois de Berlin. Venez-vous avec moi, cela ne coûte que deux sous d'entrée?

Qu'y a-t-il donc de si merveilleux à voir?

Un homme sans blessure, un homme qui est revenu de la guerre sans goutte, sans rhumatismes ni pieds gelés.

C'est ensuite une jeune personne qui vient de terminer sa toilette pour se rendre au théâtre.

— Augusta! Frédéric est-il là?

— Mais il vient d'être appelé sous les drapeaux!

— Ah! c'est vrai! Alors dis au cocher d'atteler.

— Jean a été aussi appelé!

— Ah! c'est vrai! Va donc chez mon beau-frère et demande-lui s'il veut me prêter son équipage.

— M. le baron et ses gens ont été également appelés!

— Ah! c'est vrai! Va donc vite me chercher une voiture à la station.

— Ah bien oui! Depuis hier soir il n'y en a plus une seule! les cochers ont tous été appelés!

— Ah! c'est vrai! Je ne peux pourtant pas aller seule à pied au théâtre!

— Que voulez-vous? Monsieur votre père et Messieurs vos frères ont été tous appelés!

— Ah! c'est vrai! mais une idée! Va donc voir si mon grand-père est au lit.

La femme de chambre s'éloigne.

Silence. La jeune personne attend.

— Un compliment de Madamé votre grand'mère. Monsieur votre grand-père vient, à l'instant, d'être appelé sous les drapeaux!

— Tous appelés! alors il ne me reste plus qu'à me déshabiller!

Voilà ce que l'on imprimait, je le répète, à Berlin, en janvier 1871. Voilà ce qu'au fond tous les peuples pensent, bien qu'ils ne le disent pas toujours, lorsqu'ils sont aux prises avec la guerre. Et voilà pourquoi, poussés les uns contre les autres, malgré eux le plus souvent, ce n'est pas les uns aux autres qu'ils en devraient vouloir de leurs misères et de leurs douleurs, mais à ceux qui, dans leur ambition égoïste et néfaste, les ont sacrifiés à leurs intérêts de castes et de dynasties. Je ne sais plus quel est le prince, un bulgare je crois, un barbare à coup sûr aux yeux des grands politiques d'alors et d'aujourd'hui, qui proposait à un souverain étranger qui lui déclarait la guerre, de vider entre eux leur querelle en champ clos. Quand un forgeron a des tenailles lui répondit l'autre, il n'est pas assez bête pour prendre le fer rouge avec ses doigts. Tenailles vous êtes, pauvres peuples sacrifiés sans pitié aux fantaisies et aux caprices des forgerons politiques! serez-vous toujours assez bêtes pour faire docilement la besogne maudite à laquelle ils vous condamnent?

FREDERIC PASSY —

LE MOUVEMENT PACIFIQUE DANS LES DEUX MONDES EN 1893

LES CHAMPS DE MARS. — Les Empereurs et Rois qui, de pères en fils, paissent depuis des siècles les peuples de l'Europe dans ces champs arides ou dévastés qu'on nomme encore des Champs de Mars, ne jugent pas, semble-t-il, le temps venu de les mener à de meilleurs pâturages. Et quoique les troupeaux d'hommes armés, toujours plus compacts, puissent fort bien apercevoir, de l'autre côté des haies, la plaine verdoyante et fleurie, où il ne

leur serait pas trop difficile d'atteindre, d'une toute petite poussée, sans même se mutiner contre leurs pasteurs, rien qu'en jetant bas les armes, ils ne bougent que pour se laisser conduire à un mutuel abattoir.

Quel bon bétail !

Europe et Amérique

CINQUIÈME CONGRÈS INTERNATIONAL ANNUEL DE LA PAIX. — Nous ne pouvons que mentionner ici, comme l'un des mouvements les plus importants de l'année 1893 au point de vue pacifique, la tenue, entre le 14 et le 20 août, du 5^e Congrès international annuel de la Paix, à Chicago. En effet, au moment où nous écrivons, ce Congrès n'est pas ouvert. Il faut espérer que, pour avoir eu lieu si loin de cette Europe qu'il intéresse surtout, il n'en aura pas moins, dans tous nos pays sujets à la guerre, une utile répercussion, malgré le petit nombre d'Européens qui aura pu y assister.



LA COMMISSION ARBITRALE DES PÊCHERIES DE BEHRING. — Cette Commission arbitrale, composée de sept membres d'une haute compétence nommés, deux par l'Angleterre, deux par les Etats-Unis, un par la France, un par l'Italie, un par la Suède, a commencé ses travaux le 24 mars, à la suite d'un remarquable discours d'ouverture de son président, M. le baron de Courcel, sénateur et ancien ambassadeur. Elle les a terminés le 16 août par une sentence qui, en donnant l'avantage à l'Angleterre sur les points légaux, a accordé une large satisfaction aux Etats-Unis sur les points de fait. Cette sentence est empreinte d'une grande sagesse.



PROPAGANDE UNIVERSITAIRE. — Sous l'impulsion de M. Hodgson Pratt, une entente internationale parmi les professeurs et les étudiants des principales universités du monde entier a commencé de s'établir. En France, notre ami, Jacques Dumas, déploie une grande activité pour que cette entente produise les conséquences heureuses dont elle est susceptible. Du jour où elle sera parfaite, il n'y aura plus de guerre possible entre pays civilisés.



LA CORRESPONDANCE AUTOGRAPHIÉE DU BUREAU INTERNATIONAL DE LA PAIX. — M. Elie Ducommun, secrétaire du Bureau international de la Paix, séant à Berne, a eu l'heureuse idée d'envoyer, durant l'année 1893, aux Sociétés de la Paix et à un certain nombre de journaux spéciaux, une correspondance autographiée, rédigée par lui et contenant les renseignements les plus utiles sur l'évolution pacifique.

*
*
*

LA CONFÉRENCE INTERPARLEMENTAIRE. — L'assemblée interparlementaire de Berne avait décidé que sa cinquième Conférence serait tenue à Christiania. Des empêchements étant survenus de la part de la Norvège, le Conseil du Bureau interparlementaire a statué qu'il n'y aurait pas de conférence en 1893, mais qu'il se réunirait pour y suppléer autant que possible. Nous ne pouvons que déplorer cette première lacune dans la suite des Conférences interparlementaires, qu'on avait décidé, tout d'abord, de tenir régulièrement chaque année.

Comme dédommagement, le président du Bureau interparlementaire, M. le docteur Gobat, a fondé sous ce même titre : *La Conférence interparlementaire*, une revue mensuelle qui, si elle se répand dans le monde des parlements, réussira sans doute à gagner à notre cause beaucoup de parlementaires encore indécis ou nonchalants.

France

LE MOUVEMENT DE PRESSE. — *La Paix* est encore le seul journal de Paris qui, très régulièrement, chaque semaine, dans son numéro paraissant le lundi, donne un « mouvement pacifique », dont nous sommes l'auteur. Toutefois *l'Époque* dirigée par M. Raqueni a publié un certain nombre d'articles analogues de M. Hippolyte Destrem, et beaucoup d'autres journaux ont assez souvent apporté directement ou indirectement leur contingent à notre œuvre. C'est ainsi que *le Siècle* a donné, outre des communications adressées à son directeur par le docteur Gobat, président du Bureau interparlementaire de Berne, des articles de nos amis Frédéric Passy et Jacques Dumas ; que, dans *l'Éclair*, MM. Georges Montorgueil et Gaston Jollivet ont éloquemment flétri les horreurs de la guerre ; que *le Petit Parisien*, dans un article intitulé : *De Tunis à Carthage* et signé : Jean Frolo, s'est montré tout-à-fait d'accord avec nous ; que *la Revue socialiste* de Benoit Malon a inséré, entre autres articles anti-belliqueux, un article de M. Edouard de Pompery sous ce titre : *La guerre tuera la guerre* ;

que l'Association des Jeunes Amis de la Paix, par les soins de laquelle cet almanach est publié, a substitué à son Bulletin trimestriel une Revue, paraissant tous les deux mois sous ce titre : *La Paix par le Droit*, et où nous avons lu des articles très remarquables, notamment sur la campagne universitaire en faveur de la paix; qu'enfin M. Edmond Poëlonié-Pierre a continué la publication de ses *Petits Plaidoyers contre la guerre*, reproduits par maints journaux.

Il faut mettre à part un témoignage qui est d'un prix inestimable, celui de M. Alexandre Dumas écrivant au directeur du *Gaulois* une fort belle lettre pour saluer l'aurore de la paix prochaine entre les hommes.

Il convient aussi de remarquer que, dans le discours qu'il a prononcé en prenant possession à l'Académie Française du fauteuil de l'amiral Jurien de la Gravière, discours qui a été reproduit par beaucoup de journaux, M. Ernest Lavisse nous a montré en son prédécesseur un vieux marin ayant toujours réprouvé l'appétit des conquêtes.

* * *

Plusieurs livres ont été publiés où s'est instruit au moins incidemment le procès de la guerre, notamment : *Quintessences féminines*, par Edouard de Pompery et la *Question italienne, période de 1814 à 1860*, par G. Giacometti; mais surtout deux ouvrages de haute philosophie politique : *Nouvelle organisation de la République*, par E. Leverdays, et les *Luttes entre sociétés humaines et leurs phases successives*, par J. Novicow. Mentionnons encore une intéressante brochure de M^{me} Griess-Trant sur la *Transformation des Armées guerrières destructives ou Armées pacifiques productives*.

* * *

PÉTITIONNEMENT POUR LA PAIX. — En exécution d'un vote du Congrès de Berne, suivi de la publication d'un *Appel aux peuples*, un Comité composé : 1^o Des présidents ou délégués des diverses Sociétés françaises de la Paix; 2^o D'un certain nombre de sénateurs, députés ou publicistes, s'est adressé, par la voie de la presse, *Aux Français et aux Françaises*, pour les inviter à concourir à un pétitionnement pour la paix. Ce pétitionnement a eu lieu et a réuni un grand nombre d'adhésions, grâce au zèle du président de la *Société des Jeunes Amis de la Paix*, secrétaire général de la commission, M. Jacques Dumas.

* * *

UNE NOUVELLE SOCIÉTÉ. — Il s'est formé à Aubusson et à Felle-tin (Creuse), une nouvelle société de la Paix, due à l'initiative combinée de M. L. Jorrand, ingénieur et de M. l'abbé Pichot. Nous ne pouvons que nous féliciter de voir la cause de la Paix épousée par un prêtre, et nous voudrions qu'elle le fut par tout le clergé.

* * *

CONFÉRENCES. — Des conférences ont été faites dans le Nord par M. Emile Arnaud, président de la *Ligue internationale de la Paix et de la Liberté*, dans l'Ouest par M. de Montluc, conseiller à la cour de Douai, dans le Midi par M. Frédéric Passy, à Paris même par M. Léon Marillier.

* * *

DE GASTÉ. — Ancien élève de l'Ecole Polytechnique, ancien ingénieur de première classe de la Marne, de Gasté est mort à l'âge de quatre-vingt-un ans, député de l'arrondissement de Brest où il était aimé. Nous qui l'avons connu personnellement et vu à l'œuvre, nous pouvons témoigner qu'il a été l'un des meilleurs serviteurs de la cause de la paix.

Angleterre

LA MOTION W. RANDAL CREMER A LA CHAMBRE DES COMMUNES. — A la suite d'un pétitionnement conforme de toutes les Sociétés anglaises de la Paix, M. W. Randal Cremer a porté devant la Chambre des Communes une motion tendant à inviter le gouvernement britannique à répondre à l'offre du gouvernement des Etats-Unis, en concluant avec lui un traité d'arbitrage permanent. Sur l'intervention personnelle de M. Gladstone, la Chambre des Communes s'est prononcée dans ce sens. Exemple à suivre en France et partout.

* * *

UN MEMORANDUM DE L'« INTERNATIONAL ARBITRATION AND PEACE ASSOCIATION. » — MM. Hodgson Pratt, président, et Frédéric Green, secrétaire de cette Société anglaise de la Paix, ont publié un *memorandum* sur l'opportunité de créer dans chaque pays, à côté du ministère des Affaires Etrangères, une commission de

contrôle, choisie soit au sein du Parlement, soit parmi des hommes ayant eu une grande part dans les Affaires Publiques, et chargée spécialement d'émettre son avis sur tous les différends internationaux auxquels chaque pays serait respectivement intéressé.

* * *

L'OCCUPATION ANGLAISE DE L'ÉGYPTE CESSERA-T-ELLE ? — Dans son journal *Concord* et dans *The Echo* M. Hodgson Pratt, convaincu comme nous que le patriotisme avisé impose aujourd'hui un certain altruisme aux nations, a émis le vœu que son pays cesse d'occuper l'Égypte, afin d'éteindre un brandon de discorde.

* * *

UNE PUBLICATION SCOLAIRE. — Le Comité de l'*International Arbitration and Peace Association* ayant mis au concours la rédaction du meilleur traité sur *La Paix et la Guerre*, à introduire dans les publications scolaires, le prix de 50 livres sterling a été obtenu par M. A. Sève, instituteur à Saint-André-le-Danoux (Ain).

* * *

L'ENSEIGNEMENT DE LA MORALE INTERNATIONALE DANS LES ECOLES ET LES UNIVERSITÉS. — Avec infiniment de raison, M. Hodgson Pratt pense que c'est dès leur plus tendre jeunesse qu'il convient d'inculquer aux hommes les idées humanitaires dont nous poursuivons le triomphe, et c'est pourquoi, visant à ce qu'il appelle « l'unité internationale », il ne cesse par la plume et la parole de déterminer, non-seulement dans son pays, mais dans tous les pays du continent, une évolution scolaire du patriotisme étroit au large humanisme.

* * *

CONSTITUTION D'UNE COUR INTERNATIONALE D'ARBITRAGE (PROPOSITION HORNBY). — Sir Edmond Hornby, qui depuis quarante ans a exercé pour le compte de la Grande-Bretagne diverses magistratures touchant principalement la solution des questions internationales, est l'auteur d'un excellent projet sur la constitution d'une Cour internationale d'arbitrage où tout est prévu pour le bon fonctionnement d'une pareille cour.

Italie

AU BANQUET DE « GIÙ LE ARMI ». — Comme la *Société des Femmes Amis de la Paix*, la *Società internazionale per la Pace (Unione Lombarda)* publie chaque année un almanach. Celui de 1893 a paru

sous ce titre : *Giù le Armi (Bas les Armes !)* et son succès a été tel que les collaborateurs ont cru devoir le fêter dans un banquet où deux discours éloquentes ont été prononcés par Teodoro Moneta et par Edmondo de Amicis. Jamais l'urgence de la fraternité internationale n'a été démontrée par des arguments aussi décisifs.

* * *

LA THÉORIE DES PONTS. — M. Angelo de Gubernatis, l'éminent professeur de sanscrit à l'Université de Rome, a eu l'occasion de soutenir dans l'*Epogue* ce qu'il appelle la *Théorie des Ponts*, c'est-à-dire l'urgence, pour arriver à la fédération européenne, d'obtenir, par des neutralisations de provinces entre les grands Etats, de petits Etats intermédiaires, où les deux courants voisins se croiseraient en se confondant. M. de Gubernatis estimait qu'on pourrait commencer par appliquer ce système aux nations latines. Partisan fervent, comme M. de Gubernatis, de la fédération des peuples latins, nous avons émis le vœu dans le même journal que cette fédération fût constituée, et que, la Provence étant neutralisée, les pouvoirs fédéraux de la France, l'Italie, l'Espagne et le Portugal fussent établis à Marseille.

* * *

LA FÉDÉRATION ET LA PAIX. — Dans un travail portant ce titre et déjà analysé par lui au sein de la Conférence interparlementaire de Berne, M. le marquis Pandolfi s'est déclaré aussi pour la fédération européenne, comme meilleur moyen d'établir la paix en Europe; mais il se contente d'une fédération plus fictive que réelle, et qui ne suffirait point pour la pacification désirée.

* * *

M. PANDOLFI et M. BRIN. — Le même marquis Pandolfi ayant saisi, le 18 mai 1893, l'occasion de la discussion du budget pour reprendre la question de la Paix devant le Parlement, M. Brin, ministre des affaires étrangères, lui a répondu de façon à nous prouver que nos idées commencent à faire de réels progrès dans les cercles gouvernementaux.

* * *

CONFÉRENCES. — La *Società internazionale per la Pace (Unione Lombarda)* a organisé à Milan une série de Conférences pendant les mois d'avril et de mai, lesquelles ont été faites par MM. Wilfredo Pareto, G. Ferrero, Palmiro Premoli, E. Caldara, Nap. Colajanni, et Teodoro Moneta.

LA RÉUNION DE CUNEO. — Une réunion importante a eu lieu, le 25 juin, à Cuneo, en faveur de la paix et de l'arbitrage international. L'ingénieur Soleri qui présidait, en l'absence de M. Edmondo de Amicis, a donné lecture d'une éloquente communication de cet illustre écrivain. MM. le marquis Pandolfi et Premoli se sont fait applaudir. On a décidé une grande agitation parmi les masses populaires.

* * *

MORT D'ALBERTO SORMANI. — Nous enregistrons avec douleur la mort prématurée d'Alberto Sormani, fondateur de l'*Idée Libérale* de Milan. Il avait épousé notre cause, et avait reproché très vivement aux classes dirigeantes, dont il était l'un des représentants, leur mollesse à la faire prévaloir.

* * *

MONETA ET SES COLLABORATEURS DU « SECOLO ». — Au *Secolo*, Moneta et ses collaborateurs Romussi, Dobelli, G. Rosa, etc., etc., ne cessent de mener campagne contre le vieil ordre antihumain qui régit encore l'Europe.

* * *

UNE ASSOCIATION D'ÉTUDIANTS POUR LA PAIX. — Nous saluons cordialement cette nouvelle association, qui s'est constituée en 1892 à Milan, sous les auspices de l'Union Lombarde.

Allemagne

AUGMENTATION DES FORCES PACIFIQUES AU REICHSTAG. — Le vote de la loi militaire, à une majorité de quelques voix, par le Reichstag nouvellement élu, ne prouve pas que celui-ci soit moins pacifique que l'ancien qui l'avait repoussée, car il ne peut être dû qu'à des intrigues et à des marchandages. Mais au contraire, le groupe socialiste étant délibérément partisan de la paix, son accroissement sensible au sein du Reichstag est du meilleur augure. Le gouvernement de Guillaume II a dû comprendre que sa victoire est plus apparente que réelle.

* * *

LA QUESTION DE L'ARBITRAGE INTERNATIONAL AU REICHSTAG. — Soulevée au précédent Reichstag par M. Bebel, soutenue par MM. Baumbach et Barth, la question de l'arbitrage international ne paraît pas y avoir eu tout le succès désirable. Mais, toutefois, le gouvernement n'a point osé la battre en brèche, et c'est déjà quelque chose que le débat se soit produit.

UN DISCOURS, UNE CONFÉRENCE ET UN MANIFESTE. — Nous croyons devoir signaler, d'après la *Correspondance autographiée*, un discours de M. Muser, député d'Offembourg, prononcé à Francfort; une conférence de M. Dornsbusch, de Nuremberg, dans la même ville de Francfort, et un manifeste du parti populaire de Bavière, trois actes dirigés contre le militarisme.

Espagne

UNE PROPOSITION LÉGISLATIVE DE M. DE MARCOARTU. — Le 12 juin 1892, M. de Marcoartu et six de ses collègues ont déposé au Sénat espagnol une proposition tendant à la conclusion, par son pays, de traités permanents d'arbitrage avec les autres pays civilisés.

Suède et Norwège

CONCOURS INTERNATIONAL. — Un groupe suédois, à la tête duquel se trouve M. Gustave Björklund, a institué, à la date du 10 juin 1893, un prix de mille francs qui sera délivré à l'auteur du meilleur mémoire sur cette question : *Comment créer une opinion internationale efficace, capable de réagir contre la rage des armements?* Les mémoires devront être écrits dans l'une des six langues suivantes : français, allemand, anglais, suédois, danois ou norvégien, et envoyés, avant le 1^{er} mars 1894, à M. Björklund, Stockholm (Suède).

Danemark

L'ASSOCIATION POUR LA NEUTRALISATION DU DANEMARK. — Cette Association, qui existe depuis dix ans, fait sans cesse de nouvelles recrues, grâce au zèle et au dévouement de M. Frédérick Bajer.

* * *

ADRESSE AU ROI DE DANEMARK. — Une adresse portant 234.118 signatures, dont 94.000 d'électeurs parlementaires, et priant le roi de conclure des traités d'arbitrage permanent avec les autres puissances, a été remise par une députation de l'*Association danoise de la Paix* au roi Christian IX, qui a répondu qu'il ne lui appartenait pas, comme représentant d'un petit Etat, de prendre une initiative de ce genre, mais qu'il serait tout disposé à entrer dans cette voie, si elle était ouverte par une grande puissance.

Roumanie

PROPOSITION CIUFLEA. — M. Ciuflea, député roumain, et l'un des membres les plus distingués de l'Union interparlementaire, a

déposé sur le bureau de la Chambre roumaine une proposition tendant à ce que le Gouvernement du roi favorise le plus possible la pratique de l'arbitrage international dans ses relations avec les autres gouvernements. Nous croyons, sans pouvoir l'assurer, que cette proposition a été prise en considération par la Chambre.

*
* *
*

INTERPELLATION URECCCHIA. — Au Sénat roumain, M. Urecchia, sénateur, ancien ministre, a interpellé, de son côté, le ministre des Affaires étrangères M. Lahovary sur des points analogues, et la réponse faite a été des plus satisfaisantes.

Pays-Bas

AUX ETATS-GÉNÉRAUX. — Les mêmes questions ont été portées avec succès devant les Etats-Généraux des Pays-Bas, par M. Rehusen à la première Chambre, et par MM. Msaë et Fydanman, à la seconde Chambre.

Suisse

LA VILLE SAINTE DE LA PAIX. — Depuis la création à Berne d'un Bureau international des Sociétés pacifiques et d'un Bureau interparlementaire, on peut dire que Berne est devenue, pour la nouvelle religion de la paix, ce que Rome est pour la religion catholique, Moscou pour la religion grecque, La Mecque pour la religion mahométane, Bénarès pour la religion bouddhique, c'est-à-dire un sanctuaire. Elle est tout au moins la capitale morale des Etats *unifiables* d'Europe.

EDMOND THIAUDIÈRE.

LES MACHINES VOLANTES ET LA PAIX

Un jour viendra, qui n'est pas loin, où l'air sera sillonné par des machines volantes : ballons dirigeables ou aéroplanes.

Ce n'est pas une hypothèse ; c'est une certitude. Il est évident que le vol par des machines volantes est possible, car il y a des chauves-souris, des oiseaux, des poissons, des insectes, qui volent à travers les airs. Puisque les animaux les plus divers représentent de petites machines volantes, pourquoi l'homme ne construirait-il pas des machines analogues ? Est-ce par une force surnaturelle que le hanneton et l'abeille, le condor et le moineau

se soutiennent dans l'air ? Non certes, c'est par l'emploi judicieux d'une certaine quantité d'énergie matérielle, et, tout compte fait, le hanneton et l'abeille, le condor et le moineau sont des machines qui brûlent du combustible, et peuvent par conséquent produire une certaine quantité de chaleur. Cette chaleur dégagée par l'énergie chimique se transforme partiellement en mouvement.

Ainsi la démonstration est faite. Des machines, en brûlant du charbon et de l'hydrogène, comme le fait la machine animale, peuvent voler à travers les airs et franchir de grandes distances, avec une dépense de combustible relativement très faible.

Voilà une démonstration irréprochable pour établir que les machines volantes sont possibles.

De la possibilité des machines volantes artificielles à leur réalité, il y a loin ; mais c'est déjà quelque chose, quand on aborde un problème, que d'être tout à fait certain qu'il peut être résolu.

Les mathématiques, elles aussi, prouvent par le calcul que la résistance de l'air est telle qu'une machine volante peut se soutenir dans l'air quand on lui donne une vitesse suffisante.

Ces deux démonstrations, démonstration par le fait d'abord, puis démonstration par le raisonnement mathématique, paraîtront, à tout esprit non prévenu, absolument suffisantes pour établir que, si nous n'avons pas encore de machines volantes pouvant porter des hommes, ce n'est pas parce que le problème de l'aviation est impossible, c'est parce que les difficultés techniques de la construction n'ont pas encore été vaincues.

Mais elles le seront, il n'y a pas à en douter ; chaque jour, de tels progrès sont accomplis qu'il serait absurde de désespérer. Les chemins de fer et les bateaux à vapeur ne datent pas d'un siècle, et pourtant la force qui les met en œuvre existait bien avant l'origine de l'homme.

Nous supposons donc le problème résolu, puisque nous savons qu'il le sera. Dans 10 ans, dans 50 ans, dans 200 ans peut-être. L'incertitude ne porte pas sur la réalisation même du fait, mais sur la date à laquelle elle se produira.

Voyons donc comment ces machines, si elles existent, pourront être mises en usage.

Il y aura de grandes gares dans des espaces largement découverts. Ces gares seront sur des plateaux assez élevés, servant à la fois au départ de certains aéroplanes et à l'arrivée de certains autres. Ce seront là toutes les constructions à faire ; car, si les chemins de fer ont besoin de toute une série de travaux d'art, voies ferrées, viaducs, tunnels, ponts à travers les montagnes, les pentes, les précipices, les rivières, les marais, pour les aéroplanes

toute cette installation est inutile, et des stations centrales pour le départ et l'arrivée seront les seuls établissements nécessaires.

Les aéroplanes ainsi constitués seront plus ou moins grands. Quoique toute prévision soit impossible, il est vraisemblable qu'ils ne pourront transporter, au moins au début de leur organisation, qu'un petit nombre de personnes, quatre à cinq personnes tout au plus, et un poids de marchandises extrêmement restreint, quelques dizaines de kilos au plus.

A vrai dire, il serait bien imprudent d'assigner une limite aux résultats pratiques à obtenir. Qui donc aurait pu prévoir, il y a seulement soixante ans, qu'un train de chemin de fer aurait transporté deux cent cinquante tonnes de marchandises, avec une vitesse prodigieuse ?

Ouvrons ici une parenthèse. On parle souvent de la supériorité des machines animales sur les constructions humaines. Mais quel est donc l'animal qui pourrait, sans fatigue, pendant quarante-huit heures, transporter deux cent cinquante mille kilos avec une vitesse de soixante kilomètres à l'heure ?

La vitesse moyenne de ces aéroplanes est impossible à prévoir. On peut cependant assurer, en se fondant sur les calculs relatifs à la résistance de l'air, qu'ils devront faire, comme vitesse propre, au moins quatre-vingt-dix kilomètres à l'heure ; un peu plus ou un peu moins, selon qu'ils navigueront avec le vent favorable ou contraire. Quand on aura la connaissance exacte des vents, le vent servira, au lieu de nuire. On prendra obliquement sur le vent, et, sans dévier de la route, en gouvernant comme gouvernent les navires, on arrivera au point désigné par avance avec une minime dépense de combustible.

Mais, pour admettre ce qui est le plus probable, les aéroplanes ne porteront que quelques personnes et cent kilos de marchandises. Quelle en sera la conséquence au point de vue social ?

Tout d'abord, une première conclusion. Les douanes seront supprimées. Impossible de songer à établir, devant des machines aériennes, des barrières protectionnistes. A la rigueur, les marchandises telles que le blé, la houille, le fer, dont la valeur par kilogramme est minime, pourront être encore frappées de quelques droits d'entrée ; mais les marchandises plus petites, et ayant une valeur intrinsèque considérable, échapperont à toute douane, voire même à tout octroi. En effet, supposons une de ces machines chargée de soieries, de dentelles, ou d'autres produits manufacturés, qui parte de Paris. En quelques heures, elle aura atteint la frontière et l'aura rapidement dépassée. Alors, volant au-dessus des villes, des campagnes, elle pourra, à des endroits désignés par

avance, laisser tomber les objets qui auraient dû payer une taxe. Quel contrôle sera possible? Car il ne faut point songer à essayer une poursuite ou une série d'inspections plus ou moins analogues à celles des douaniers qui gardent les côtes.

Dans les trains de chemins de fer, une fois qu'on arrive à la frontière, le train doit s'arrêter pour la visite de la douane. On ne peut rien demander d'analogue aux aéroplanes; car il faudrait, pour une surveillance efficace, des postes de douanes munis, eux aussi, d'aéroplanes échelonnés tout le long de la frontière, à une vingtaine de kilomètres de distance l'un de l'autre.

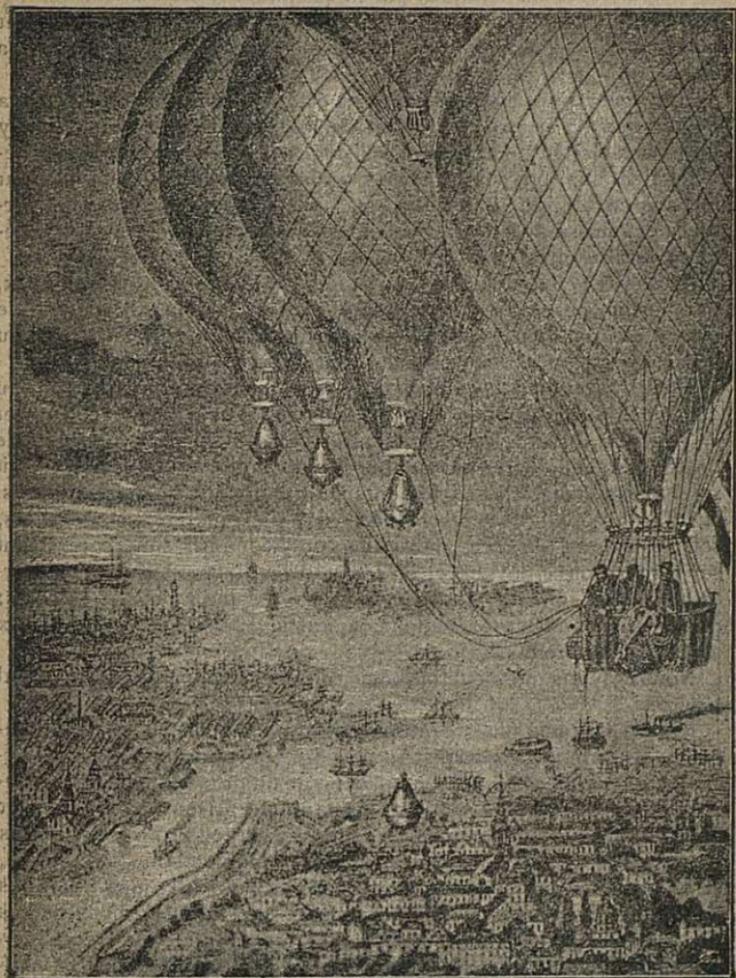
Il est donc de toute évidence que, par le seul fait des machines volantes, tout régime protecteur sera virtuellement aboli, sinon, nous le répétons, pour les grosses marchandises, au moins pour la plupart des objets manufacturés. Or on sait que c'est sur ces produits surtout que s'exerce la protection. La protection pour les matières alimentaires est tellement absurde et vexatoire, qu'elle ne peut tarder à disparaître.

Au point de la vue de la paix, cette abolition du protectionnisme est à coup sûr un élément de pacification des plus efficaces. Plus de guerre de tarifs. Surtout, relations commerciales plus étroites, pénétration réciproque des marchandises des divers pays; en un mot, tendance à cette unité commerciale et internationale, que depuis longtemps les chemins de fer auraient dû établir, sans l'absurdité des systèmes douaniers et protecteurs qu'on a cru devoir lui opposer.

Mais, à un autre point de vue, les machines volantes feront la paix. Elles rendront la guerre tellement cruelle que la guerre sera rendue impossible.

Ceci exige quelques explications.

Supposons des machines dirigeables ayant une vitesse de cent kilomètres à l'heure, pouvant porter cinq hommes et cent cinquante kilogs de poids supplémentaire, par exemple cent cinquante kilogs de dynamite. Une de ces machines va pouvoir partir d'un point quelconque, de Paris par exemple, et arriver, sans qu'aucun obstacle puisse l'arrêter, jusqu'à une ville quelconque, Londres, Cologne, Bruxelles, Vienne, Rome. Alors, planant au-dessus de cette ville, elle laissera tomber d'une hauteur de deux ou trois cents mètres des obus chargés de dynamite, qui vont faire des ravages épouvantables. Les fortifications, les défenses ne serviront à rien. Car, pendant la nuit, il sera impossible de se garantir, soit en dirigeant une fusillade contre la machine elle-même volant avec une rapidité effrayante, soit en armant des machines analogues, défensives, chargées de faire la chasse aux machines attaquantes.



Les heures, les deux années, traitement. On aime les personnes
fort on se parle avec politesse, et pour ramener les choses on
marche le matin change, on cherche à s'élever le soir, on
lève et le matin ont cessé de huit heures de leur

Certes, il est probable que, parmi ces machines incendiaires ainsi lancées, quelques-unes n'arrivent pas à leur but, étant poursuivies dans leur route ou démolies par la fusillade. Il est évident que les hommes qui les monteront devront avoir fait le sacrifice de leur vie; mais il suffit qu'une ou deux réussissent pour répandre la terreur et l'incendie dans la ville choisie comme objectif.

Ainsi les villes ouvertes pourront être, quelques heures après la déclaration de guerre, brûlées et saccagées, sans que rien puisse y faire obstacle. Jusqu'à présent les sièges et les bombardements nécessitaient une longue entrée en campagne, avec la possibilité, pour le pays envahi, de se défendre par ses armées, opposées aux armées envahissantes. Mais, contre des machines volantes, toute défense est illusoire.

Le seul moyen serait de faire des réglemens internationaux, par lesquels serait interdit l'emploi des machines volantes, de même qu'en temps de guerre on interdit la course des corsaires, ou des navires n'appartenant pas à l'Etat.

Mais, il faut bien le reconnaître, cette restriction serait bien peu efficace. En temps de guerre, la nécessité d'être fort et d'écraser l'adversaire domine tout. Si l'intérêt l'exige, on peut menacer de destruction une ville quelconque, innocente; et l'exécution doit suivre la menace. Les réglemens internationaux viendront après, et le seul recours du pays menacé sera d'exercer des représailles, soit en traitant de même les villes de l'ennemi, soit en sévissant sur les territoires envahis et en traitant les habitants avec la dernière rigueur. On voit à quelle série d'actes barbares on aboutit: pillages, incendies, exécutions capitales. La guerre reviendra aux atrocités d'autrefois.

Nous croyons que cette barbarie imminente constituera un grand progrès.

Rien n'est plus funeste à nos idées pacifiques que l'adoucissement apporté à la guerre. Au lieu de constituer des Sociétés de Secours aux blessés, nous voudrions qu'on prît le parti de massacrer tous les blessés, de ne plus faire de prisonniers, de brûler sans pitié les villes ennemies, et de massacrer toutes les populations inoffensives. Il faut pousser les choses à leur conclusion logique, et laisser à la guerre toute son atrocité, au lieu de s'ingénier à des contradictions absurdes. De huit heures du matin [à huit heures du soir, on répand la mort avec fureur, on emploie toute son énergie à augmenter l'intensité du massacre; puis, une fois que la fusillade et la mitraille ont cessé, de huit heures du soir à huit du matin, le tableau change, on cherche à adoucir le mal qu'on a fait, on se traite avec politesse, et, pour ramasser les blessés ou les morts, les deux armées fraternisent. On traite les prisonniers

avec des semblants d'humanité, et les chirurgiens soignent avec le même dévouement leur nationaux et leurs ennemis.

Si ce n'était pas si lamentable, ce serait véritablement comique.

Par conséquent, tout adoucissement à la guerre est un mal; car il tend à diminuer l'horreur qu'elle doit inspirer. Plus nous la rendrons impitoyable, inhumaine, frappant les innocents, atteignant le vieillard, la femme et l'enfant dans leur foyer paisible, sans avertissement préalable, laissant planer sur une nation toute entière la terreur de l'incendie imminent, plus nous aurons fait œuvre de paix. Déjà aujourd'hui la perfection de nos moyens de destruction diminue les chances de la guerre. On sait qu'à côté de la guerre future, les guerres anciennes ont été des jeux d'enfants, et alors, on y regarde à deux fois avant d'ordonner le grand massacre qui suivrait une déclaration de guerre. Si légers que soient les gouvernements, ils sentent vaguement qu'une telle horreur serait déchaînée, qu'ils sont forcés d'hésiter. Que sera-ce, le jour où la navigation aérienne existera, alors que rien n'arrêtera, dans leurs courses dévastatrices, ces brûlots montés par des hommes résolus, et apportant partout la mort, l'incendie, le carnage et la ruine!

Même si l'on suppose que les gouvernements ne reculeront pas devant cette horreur, — et l'histoire est là, hélas! pour montrer que rien ne recule devant la folie de la guerre, — la nécessité d'un armement compliqué retardera la guerre.

Au point de vue technique, plusieurs années sont nécessaires pour qu'une flotille de ces machines volantes soit construite. Tant qu'on n'a pas un fusil nouveau-modèle, on n'ose pas entamer la campagne. Tant qu'on n'aura pas un nombre suffisant de machines volantes bien armées, on n'osera pas se risquer à une déclaration de guerre. Ce n'est sans doute que gagner du temps; mais, en pareille matière, gagner du temps, c'est beaucoup, c'est presque tout. Fatalement, un jour on verra la guerre telle qu'elle est, c'est-à-dire une ineptie monstrueuse, un fléau épouvantable. Si bien que les hommes, peu à peu, se délivrant des antiques préjugés, de plus en plus dégagés des chaînes d'un gouvernement tyrannique, comprendront qu'ils ont mieux à faire qu'à se détruire et s'entredéchirer.

Il faut donc gagner du temps; car chaque année qui s'écoule diminue la probabilité d'une guerre.

Si nous cherchons à dégager de ces quelques lignes une conclusion pratique, c'est celle-ci. De tous les problèmes de la mécanique, celui qui doit le plus exciter les investigations des mathématiciens, des ingénieurs et des physiologistes, c'est le problème des machines volantes. Car, par cette découverte, sera obtenue une union plus intime entre les hommes; les liens internationaux seront resserrés, et on aura commencé une révolution sociale au moins égale à celle qu'ont produite les chemins de fer.

CHARLES RICHTER

Professeur à la Faculté de Médecine de Paris.

LA MISE EN PRATIQUE DE NOS IDEES

M. Elie Ducommun, le dévoué secrétaire du *Bureau International* que les sociétés de la Paix des deux Mondes ont organisé à Berne, a bien voulu nous communiquer le texte d'un discours qu'il a prononcé à Genève, le 23 mai dernier. M. Ducommun avait insisté sur les progrès du mouvement pacifique pendant ces dernières années; il continua comme suit:

On m'objectera peut-être que tout cela est fort bien organisé pour rendre les guerres plus difficiles et plus rares, mais que la paix perpétuelle est un rêve irréalisable, parce que les Etats ont toujours tranché par le glaive les différends qu'ils ne pouvaient régler à l'amiable, parce que rien ne remplace la guerre comme moyen de défense contre une agression du dehors, et parce que les Etats ne se soumettraient probablement pas à des jugements arbitraux qui les condamneraient.

A cela, je réponds d'abord que nos efforts seraient déjà justifiés alors qu'ils n'empêcheraient qu'une seule guerre, attendu que la vie de centaines de mille hommes vaut bien la peine qu'on s'en occupe.

J'ajoute qu'il fut un temps où l'on faisait la guerre en Europe sans en cacher le but, qui était uniquement de piller les voisins, de même que chez les sauvages on mangeait les prisonniers. Ces temps de barbarie et d'anthropophagie sont passés, ou peut s'en faut, et l'on cherche au moins aujourd'hui à mettre l'apparence du bon droit de son côté, avant de faire parler la poudre.

De ce que les hommes ont longtemps fait une chose, il ne résulte pas qu'ils la feront toujours. Plus les mœurs s'adouciront et les relations commerciales entre nations se multiplieront, plus on aura de tendances à remettre à l'arbitrage international le soin de prévenir le recours à la force brutale. Depuis le commencement de ce siècle, une soixantaine de différends entre Etats ont été réglés par des jugements arbitraux, et, sauf erreur, cinq ou six d'entre eux sont actuellement pendants.

Où est la sanction de ces jugements, demande-t-on? Leur sanction se trouve dans le point d'honneur d'une nation, qui ne voudrait pas s'exposer au mépris des autres comme coupable de félonie. Le compromis instituant un tribunal d'arbitres constitue un traité; c'est une parole donnée, chacun le sait.

Et comment se fait-il qu'on respecte un traité d'alliance offensive et défensive? Où est la sanction? Si l'un des alliés entre en campagne, pourra-t-il, les armes à la main, forcer l'autre à lui prêter l'appui de ses troupes? Cependant les traités d'alliance s'observent, parce qu'il y aurait de la déloyauté à ne point les observer. Il en sera de même des jugements d'arbitres, et que dis-je? cela se passe ainsi depuis que l'arbitrage international est entré plus ou moins dans les habitudes diplomatiques. Je ne crois pas qu'on puisse citer un seul exemple d'une sentence arbitrale à laquelle un des Etats en cause ait refusé de se soumettre.

Elie DUCOMMUN.

LA CÉRÉMONIE DE SAINT-AIL

Le 17 juin 1893, une solennelle et touchante cérémonie réunissait pour quelques instants des représentants de l'armée française et de l'armée allemande.

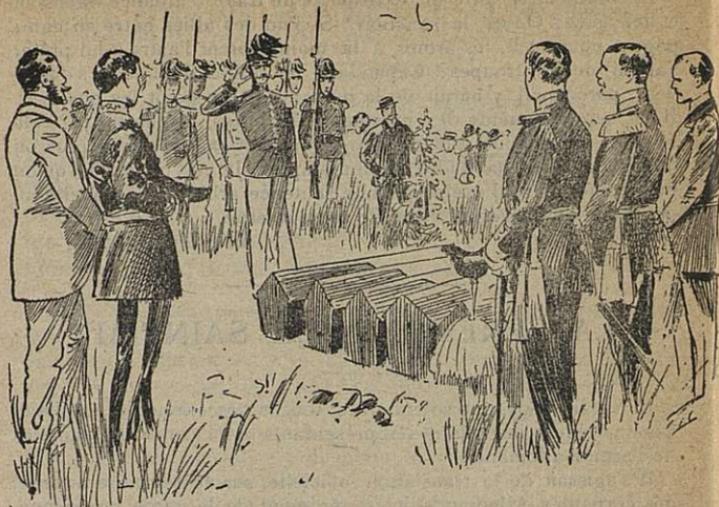
Il s'agissait de la translation officielle, sur le territoire annexé, des corps des Allemands du 1^{er} régiment de la garde prussienne, morts à la suite de la bataille de Saint-Privat (18 août 1870), et inhumés à Saint-Ail, en terre française.

Il y avait là, sous un monument qui, démonté pierre à pierre, a été reconstruit sur le territoire annexé, vingt-six corps, parmi lesquels celui d'un caporal français. Après l'ouverture de la tombe, qui avait eu lieu le 16, en présence du sous-préfet de Briey et d'un lieutenant allemand du 1^{er} régiment de la garde, les restes des Allemands avaient été placés dans six cercueils.

La cérémonie devait avoir lieu à sept heures du matin : « Une foule nombreuse de curieux, dit un témoin oculaire, se trouvait sur les lieux dès six heures, désireuse d'assister à ce spectacle unique, prestigieux : la rencontre en armes du 16^e corps allemand avec le 6^e corps français, celui qui, à la même place, avait si vaillamment lutté en 1870. »

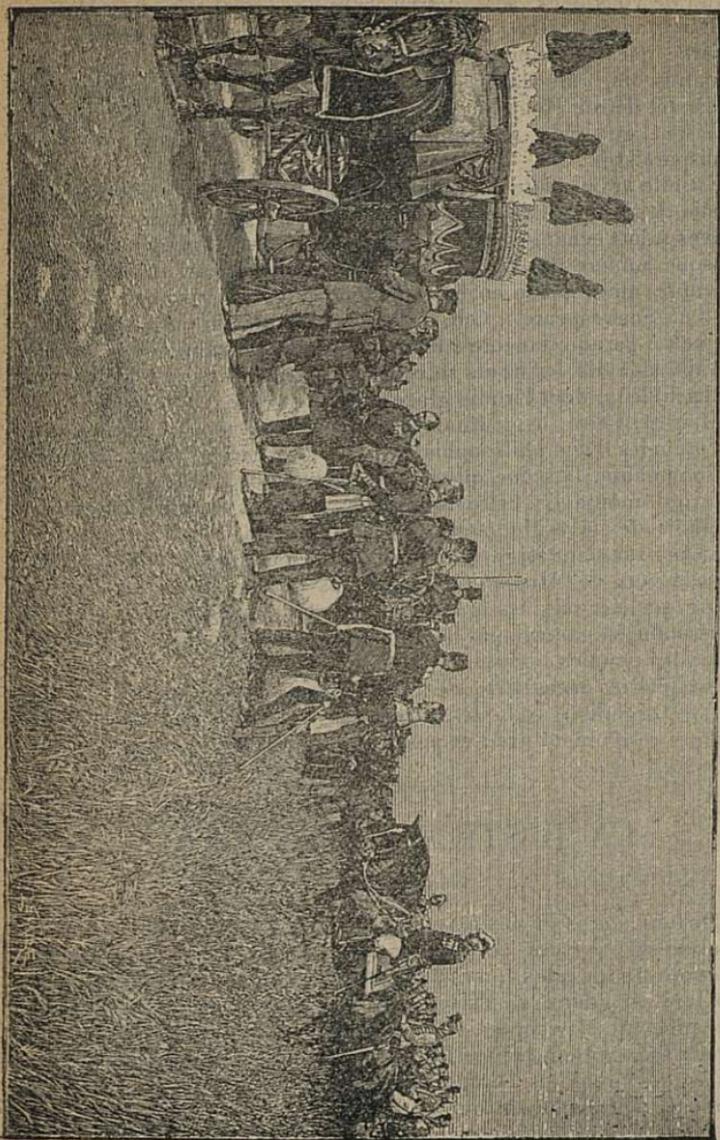
Après la remise des corps à un officier de la garde royale, par le sous-préfet français, les prières liturgiques dites par les aumôniers allemands, et une allocution patriotique du curé d'une commune voisine (en l'honneur du caporal français), les corps furent chargés sur six corbillards, qui se mirent en route aux sons de la marche funèbre de Chopin.

A la frontière attendait le général Haeseler, commandant le 16^e corps allemand, avec un nombreux état-major. Fort courtoi-



sement, il présente tous ses officiers au général Jamont, commandant le 6^e corps français ; puis, sur son invitation pressante, le général français traverse la frontière, passe devant le front de la compagnie allemande qui présente les armes, et rentre sur le territoire de son pays.

« Nous renonçons, écrit le correspondant du journal *l'Illustration*,
» à rendre l'impression qui se dégageait de cette cérémonie. Pour
» la première fois depuis 23 ans, les deux armées se retrouvaient
» en présence. Cette rencontre, toute pacifique et toute courtoise,
» c'était la Mort qui en faisait les honneurs, la Mort représentée
» par ces ossements blanchis et par ces corbillards qui attendaient.
» Dans l'immense plaine, sous le soleil aveuglant qui faisait
» étinceler les armes et les uniformes, au milieu d'un profond
» silence, tandis que la voix claire de l'officier allemand remerciait
» la France d'avoir rendu ses morts à l'Allemagne, il semblaît
» qu'on entendit une autre voix, plus puissante, celle du Destin,
» qui, dominant cette scène inoubliable, disait aux deux nations :
» Vous êtes les deux premiers peuples du monde. Vous marchez
» à la tête de cette civilisation moderne dont vous êtes si fiers, et
» qui, cependant, n'a pas fait un pas depuis des milliers d'années.
» Vous vous préparez à vous entretuer dans une lutte suprême où



» l'un de vous deux sera détruit comme furent détruites Ninive,
» Babylone et Carthage..... La Prusse a vaincu la France à Sedan,
» parce que la France avait vaincu la Prusse à Iéna; les Alle-
» mands ont brûlé Bazeilles et Saint-Cloud, parce que les Français
» avaient détruit Heidelberg et dévasté le Palatinat; et maintenant,
» il faut que cela recommence jusqu'à ce que l'un de vous
» disparaisse... »

Est-elle vraie, cette lugubre prophétie ? Si elle est vraie, la cérémonie de Saint-Ail, avec son imposant cortège militaire, avec ses graves saluts échangés, revêt tout-à-coup pour l'imagination, à la brusque lumière des siècles, je ne sais quel aspect fantastique et macabre, qui dépasse en horreur toutes les visions d'un Eschyle ou d'un Shakespeare... Oui, c'est bien la Mort qui tait les honneurs de cette parade funèbre ; mais l'éternelle placidité de ses traits, devant laquelle les fronts se courbaient recueillis, s'est figée en un rictus hideux, dont l'ironie glace nos os...

Mais peut-être le journaliste français a-t-il mal interprété, avec les préjugés d'une philosophie qui veut être *naturaliste* et qui n'est qu'inhumaine, la scène que nous venons de décrire d'après lui. La voix qui monte de cette tombe, où gisaient fraternellement des ennemis de la veille, n'est pas la voix de la Fatalité antique, ni du Dieu sanglant forgé par Moltke ou par Joseph de Maistre ; c'est la voix de l'Humanité, longtemps captive, elle aussi, sous la pierre scellée par les ignorances et par les haines, et qui veut vivre enfin, s'épanouir par la Paix, par la solidarité et le fraternel essor des peuples libres...

La guerre nécessaire, c'est la barbarie, c'est le passé ; la paix fondée, organisée voilà la civilisation, voilà l'avenir. A nous de rompre résolument avec ce passé et de préparer cet avenir.

H. B.

LA JUSTICE PAR LA PAIX

De tous temps la paix fut un désir presque général de l'humanité. Empereurs, princes ou guerriers répondaient jadis (et répondent encore) aux peuples qui réclamaient la paix : « si tu veux la paix, prépare la guerre ». Et toujours l'apparente justesse de cette maxime la fit accepter, si bien que non seulement les peuples ainsi trompés de notre vieille Europe n'eurent jamais la paix, mais qu'ils devinrent les complices des conquérants, en se laissant imposer la *trêve armée*, qui, par lassitude ou pour autre cause, conduisait fatalement à la guerre.

Une conquête heureuse, — celle de la vérité, — permit de remplacer le faux antique adage : « *Si vis pacem, para bellum* », par cet autre moins trompeur : « *Si vis pacem, para pacem* ».

Le souffle de la Révolution Française inspira ses enfants, — qu'ils se soient appelés Kant, Hugo ou Garibaldi, — et leur suggéra que la paix pour la paix n'est pas toujours un bien, que, sans la liberté, la paix n'est souvent pas même désirable. Et eux dirent au peuple : « *Si vis pacem, para libertatem* ».

Mais l'humanité en progrès devint de plus en plus exigeante : la paix avec la liberté ne suffirent bientôt plus aux aspirations des ses philosophes, et Aurelio Saffi, traduisant leur pensée, réclama pour la justice une place au concert. On enseigna alors à l'homme : « *Si vis pacem, para libertatem et justitiam* ».

Puis Charles Lemonnier renchérit encore sur cette formule en disant que la paix, comme la liberté, ne devait pas être le but, mais le moyen. Et les philanthropes, reconnaissant l'exactitude de cette remarque, préconisèrent dès lors « *la paix PAR la liberté POUR LA JUSTICE* ».

A notre époque, plus encore qu'à toute autre, la trêve armée va devenir pour les nations lassante, épuisante et intolérable ; un grand besoin de paix se fait sentir, mais il est dominé par un autre besoin, plus pressant encore et plus impérieux : le besoin de justice. « *Donnez-nous la justice d'abord, nous verrons ensuite à réclamer la paix* », écrivait au Comité français de pétitionnement un secrétaire de Chambre syndicale, qui exprimait ainsi un sentiment très général chez nos concitoyens de France.

Heureusement, ces deux grands biens, la justice et la paix, ne sont pas inconciliables, — au contraire. Mais il faut en même temps rechercher, préparer l'une et l'autre.

A notre compatriote comme à tous ceux qui signeraient sa réponse, nous crions de toutes nos forces : « *Si vis justitiam, para pacem!* » Voilà la formule d'aujourd'hui, la seule qui réponde à l'état actuel de l'Europe, à la situation de notre pays et de chacune des nations qui nous entourent. Que demain les humains qui grossiront nos rangs s'en emparent, et qu'ils s'en servent pour recruter de nouveaux adhérents. Il ne leur sera pas difficile de démontrer que la cause de la justice et la cause de la paix sont intimement liées, inséparables même, en politique internationale comme en politique nationale, c'est-à-dire qu'il sera impossible d'asseoir dans une nation, comme entre les nations, le règne de la justice, sans asseoir en même temps la paix, celle-ci étant seule capable d'assurer la durée aux institutions humaines.

E. ARNAUD,

*Président de la Ligue internationale
de la Paix et de la Liberté.*

A PROPOS DU CONGRÈS DE ZURICH

L'*Almanach de la Paix* a le devoir d'enregistrer et de soumettre à un impartial examen tous les faits sociaux qui lui paraissent de nature à avancer la cause dont il s'est fait le champion. A ce titre, il ne nous est pas permis de passer sous silence le dernier congrès international des socialistes, qui s'est réuni à Zurich au mois d'août 1893.

Ce mot d'*international* est déjà significatif. Sans doute le socialisme est international par essence et par nécessité, puisque les intérêts des travailleurs de tous pays sont étroitement solidaires, puisqu'aucun changement important ne saurait être apporté dans l'organisation du travail industriel sans un accord préalable des gouvernements européens. Mais il est intéressant de noter que les socialistes prennent une conscience toujours plus nette de cette nécessité de leur propagande, qu'ils en saisissent toujours mieux les conditions et les conséquences. Désormais, ils s'en prennent à ce qui désunit les peuples comme à ce qui divise les classes, au particularisme national comme à l'égoïsme bourgeois, à la tyrannie du sabre comme à celle du capital. Le congrès de Bruxelles (1891) a pris des résolutions contre le militarisme, et le congrès de Zurich les a ratifiées.

Ce n'est pas tout. L'idée, comme il arrive toujours, a peu à peu modifié les sentiments ; l'internationalisme, qui n'est qu'un système, s'épanouit en fraternité. Assurément on s'est disputé à Zurich, et bien des débats ont été étouffés dans le tumulte des clameurs adverses ; mais ce qui classait les partis, — quoi qu'en ait dit une critique malveillante et intéressée, — c'étaient les doctrines, non les préjugés de race ou de nationalité. Et vraiment, quelque opinion que l'on se fasse sur la valeur des individus qui ont parlé ou des choses qui se sont dites, c'est, au temps où nous vivons, un spectacle qui a sa grandeur que celui d'une assemblée, où des venants de tous pays se mêlent sans confrontation préalable, où les idées circulent sans étiquette d'origine, où la force des armes est toisée et bafouée, et où l'on ne rougit pas de son humanité.

Nous croyons entendre les objections. — L'internationalisme, dit-on, ne produit rien, ne fonde rien ; il n'est que la négation, stérile quand elle s'en tient à la théorie, funeste dès qu'elle cherche à se traduire dans les faits, des lois de l'évolution historique et de la vie sociale. — Ce jugement nous paraît fondé en tant qu'il s'applique aux anarchistes, et, d'une façon plus générale, à ceux que l'on flétrit du nom de *sans-patrie*. Mais c'est l'erreur et le vice de

tous les *chauvins*, dont l'espèce est, hélas ! si répandue, d'avoir fait du patriotisme le plus exclusif des monopoles et le plus brutal des individualismes, et de ne pas concevoir que l'on puisse aimer son pays sans vouloir mal de mort à tout ce qui n'est pas lui. Or, le socialisme, surtout lorsqu'il tend, comme en Allemagne, à constituer un corps de doctrines, aux mains d'un parti fortement organisé (1) ; ce socialisme-là, loin d'être un ferment de dissolution, pourrait fort bien servir de véhicule à un patriotisme plus large, plus intelligent, plus *moderne* en un mot, que celui dont on grise les cervelles des écoliers, et que l'on débite dans les clubs en tirades faciles. Et ce serait dès lors aux gens paisibles et bien pensants de se demander si le chauvinisme, dont ils se sont targués jusqu'à aujourd'hui, ne serait pas le meilleur auxiliaire de la Révolution, et si, des deux principes sociaux dont le conflit trouble notre époque, l'avenir n'appartient pas à celui qui aura le plus d'expansion et de rayonnement.

Quoi que l'on puisse penser de cette dernière considération, il reste que *par la tactique qu'ils ont adoptée, aussi bien que par leurs votes formels, les Congrès socialistes ont mis en relief le rapport étroit qui unit la question sociale et la question internationale.*

Les divergences de vues reparaitront, il est vrai, dans toute leur force, quand il s'agira de définir ce rapport. Pour les socialistes, la question n'est pas douteuse. Ils épousent nos revendications, mais en les subordonnant aux leurs ; ils adoptent notre idéal, mais comme une simple conséquence de l'état social nouveau qu'ils entendent fonder. L'établissement de la paix entre les nations serait ainsi conditionné par un système d'idées : le collectivisme, sous l'une ou l'autre de ses formes, et par une série de faits : la Révolution sociale.

Sans entrer dans une critique approfondie de ce point de vue, ce qui dépasserait notre compétence et serait d'ailleurs étranger au cadre et contraire à l'esprit même de cette publication, nous nous bornerons à lui opposer le programme des amis de la paix, — notre programme.

Nous n'avons point les visées ambitieuses que l'on nous prête.

(1) Dans les articles qu'il a consacrés au congrès de Zurich, le *Temps*, par une inconscience tout au moins singulière, reproche à MM. Bebel et Liebknecht de s'être expressément réservé la liberté de défendre leur pays contre l'opresseur étranger, en opposition à une motion qui voulait que le congrès décrêtât la grève générale des socialistes en cas de guerre. Pour nous, le langage des chefs du socialisme allemand ne nous a ni indigné, ni surpris : il n'a fait qu'augmenter notre estime pour la largeur de leurs vues et la dignité de leur caractère.

Nous ne prétendons pas lire dans l'avenir, ni démêler l'obscur chaos des événements et des idées. Nous ne vendons pas de panacée, et l'on ne peut pas nous accuser de dire : « Prenez mon ours », puisqu'aussi bien notre ours est celui de tout le monde.... Nous nous en tenons seulement, en présence de la situation internationale que l'on sait, à quelques principes très fermes, tels que celui-ci : que rien de bon ni de durable ne peut sortir de l'emploi de la violence. Ces principes, nous avons à cœur de les répandre, et d'en déduire toutes les conséquences. Notre action ainsi entendue s'exercera à la fois dans le domaine *pédagogique* et dans le domaine *juridique*.

Au point de vue *pédagogique* et social, nous voudrions, par l'école, par le livre, par le discours, *former un esprit public nouveau*, assez fort, assez imprégné de solidarité humaine, pour s'affranchir des étroitures du patriotisme exclusif, des visées folles et ambitieuses de l'esprit de conquête et des brutalités du fanatisme guerrier.

Et aux idées nouvelles nous cherchons à adapter (c'est ici l'action juridique et parlementaire) de nouvelles institutions. Nous nous appliquons, selon nos moyens, à étendre, à régulariser, à enraciner dans la politique courante, dans la lettre des documents internationaux et dans l'âme même des peuples, la pratique de *l'arbitrage*.

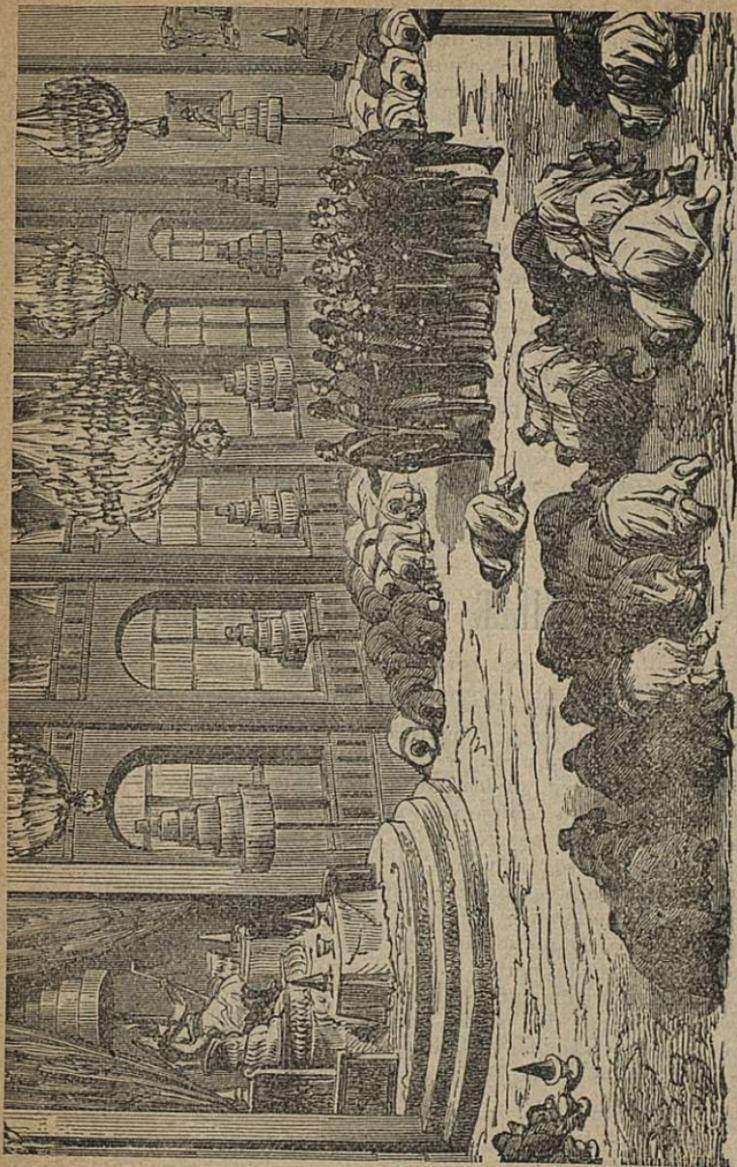
Ainsi dégagé de tout ce qui sent la chimère et la phrase, sorti des entrailles même de la réalité et toujours prêt à se modeler sur elle, nous ne voyons pas que ce programme ait rien qui puisse alarmer le patriotisme sincère, ni rebuter le plus robuste bon sens. Il est pratique autant qu'il est humain ; il ne se réclame d'aucune école, d'aucune coterie ; il laisse chacun dans l'intégrité de sa foi politique, sociale, religieuse ; il appelle enfin le suffrage des gens de cœur sans redouter l'examen des hommes de science.

Henry BABUT.

LE PALAIS DU ROI DE SIAM

La menace, heureusement dissipée, d'un conflit entre la France et le Siam, a mis ce dernier pays à la mode. On en a décrit les mœurs, les cérémonies religieuses, l'architecture, bizarrement mêlée d'éléments indigènes et d'intrusions européennes.

On s'est occupé aussi de Sa Majesté siamoise, — qui se nomme tout simplement Somdet Phra Paramindr Maha Chulalong



Palais du Roi de Siam.

Korn Phra Chulachom Klao, (1) — et du Palais qui l'abrite.

Nous donnons ici la salle du trône, en un jour de réception. Elle est ornée de panoplies, d'anciennes armes siamoises, lances, sabres et boucliers; on y remarque deux tableaux, deux copies, représentant la réception des ambassadeurs siamois par Louis XIV et Napoléon III. Des arbustes dans des vases reposant sur des colonnes font le tour de la salle, au plafond de laquelle pend un lustre gigantesque, qui a figuré à l'exposition universelle de Paris en 1878. Deux chandeliers en cristal, de proportions semblables, sont placés au-dessous des tableaux. Lustre et chandeliers ont été achetés par une maison allemande et revendus par elle au roi.

Au fond de la salle, le trône, un fauteuil en bois doré, surmonté d'un parasol à sept étages, insigne du pouvoir suprême. De chaque côté du trône, deux portes, par lesquelles seul le roi entre. Aux réceptions, — comme on peut le voir par notre gravure, — tout le monde est debout ou prosterné; il n'y a aucun siège dans la salle, et l'on en sort à reculons.

Le plafond de la salle est vitré; car le roi est, d'après la tradition, celui *au-dessus duquel aucun mortel ne peut marcher.*

UNE VILLE OU L'ON S'AMUSERA

Dans mes voyages (je ne vous dirai pas si c'étaient des voyages imaginaires), j'ai fait la connaissance d'une ville bien étrange, et je voudrais vous faire partager l'étonnement que j'y ai éprouvé.

Dès mon arrivée, guidée par un habitant de l'endroit, j'entrepris une tournée. Mon compagnon, en cicérone consciencieux, me faisait remarquer les beautés de sa ville natale et me renseignait sur les mœurs de ses habitants. Il s'acquittait de cette tâche avec beaucoup d'empressement et une visible fierté. Seulement, mon manque d'intelligence le mettait quelque peu en colère; la stupéfaction qui, à chaque instant, me faisait secouer la tête lui donnait visiblement sur les nerfs.

Dans son architecture, Hiliaropolis (c'est le nom de la ville), ne se distingue pas des autres capitales; ce qui lui donne un cachet particulier ce sont les habitudes qui y règnent et le caractère de ses institutions publiques. J'eus l'occasion de m'en apercevoir dès

(1) Cela veut dire : « maître de la terre, fils du ciel, maître de la vie, divin, excellent. »

que nous nous fûmes mis en route. Au détour de la première rue, notre voiture dut s'arrêter : une longue colonne défilait et nous barrait le passage.

— Ah ! un régiment !... et je me penchai pour mieux voir. Je me trompais ; ce n'étaient pas des soldats. C'étaient des jeunes gens en habit noir, cravate blanche, fleurs à la boutonnière, et des jeunes filles en robes de tulle, décolletées, qui marchaient, en rangées de cinq ou six couples, d'un pas rythmé et glissant.

J'interrogeai mon compagnon du regard.

— Un détachement de nos danseurs, dit-il d'un ton très indifférent, comme s'il s'agissait d'une chose toute naturelle.

— De l'Opéra ?

— Mais non : pour les bals privés.

— Tiens, il paraît qu'on s'amuse ici, me dis-je tout bas.

— Attendez, ajouta-t-il ; si cela vous intéresse, nous pourrions voir évoluer nos corps de danse. Et il donna un ordre au cocher.

— Nous n'allons pourtant pas assister à un bal à dix heures du matin ?

— Non, à des exercices.

En effet, au bout de quelques minutes, notre voiture s'arrêta à côté d'un vaste terrain ouvert où de nombreux couples évoluaient au commandement d'un chef de quadrille : « Chaîne à droite ! En avant deux ! Ronde ! »

— C'est curieux, dis-je. Chez nous, les cours de danse ne sont pas aussi publics.

— Oh ! chez vous, l'art de la danse est fort peu développé. A cet égard, l'esprit qui règne à Hiliaropolis est bien différent.

— Mais, répliquai-je, on ne dédaigne pas les plaisirs chez nous.

— Je ne le sais que trop ! Vous êtes excessivement âpres aux amusements mondains ; vous ne savez pas, comme nous autres, apprécier et sauvegarder les joies d'une existence retirée.

Le sens de ces paroles m'échappait, et je me contentai de secouer la tête. Je m'aperçus maintenant que, dans cette étrange école de danse, on ne se limitait pas à travailler les différents pas, mais qu'on s'y livrait à toutes sortes d'autres exercices : des serveurs en livrée portaient sur des plateaux des verres non remplis ; des ouvriers clouaient des draperies sur des murs factices ; autour de petites tables, des personnes âgées faisaient semblant de jouer aux cartes ; bref, ce que l'on étudiait en ces lieux, ce n'était pas seulement l'art de la danse, c'était l'art de donner des bals.

J'en fis la remarque à haute voix, et, sur l'affirmation de mon compagnon, je demandai d'un ton de raillerie :

— Est-ce que, par hasard, on s'exercerait aussi dans l'art de faire la cour ?

Et l'autre, imperturbablement grave :

— Sans aucun doute. C'est l'essentiel. L'esprit amoureux, c'est l'esprit même du bal. Ces fêtes sont d'autant plus intéressantes que les danseurs brûlent d'une passion plus ardente, qu'ils sont plus adroits dans l'art de séduire, et que les femmes sont plus sensibles et plus coquettes. Aussi s'efforce-t-on de cultiver et d'aiguiser ces instincts, qui, d'ailleurs, nous sont innés.

— Les mœurs d'Hiliaropolis sont donc un peu... comment dirai-je?... un peu légères?

— Dieu préserve! nous sommes, sous ce rapport, d'une austérité extrême. En dehors de la salle de bal, tout ce qui est amourette ou passion est prohibé, vilipendé; nos lois sont là pour nous en défendre : un séducteur, on le pend; une coquette, on l'enferme... sans pitié.

— Pourtant, au bal?

— C'est différent. Au bal, ces choses-là sont indispensables, elles sont le plus sacré des devoirs. Vous ne comprenez pas?

Je ne comprenais pas. Mais pour ne pas me montrer encore plus bête que j'en avais probablement l'air, je répondis évasivement :

— Mon Dieu... au fond... cela dépend du point de vue...

— Précisément. Et certes, les bals sont ce qu'il y a de plus horrible, de plus démoralisant...

— Ah! Ainsi vous n'êtes pas partisan de...

— Moi! Mais personne dans notre pays! La population abhorre le bal! Qui donc serait assez fou, assez criminel pour l'aimer? Il n'y a que quelques énergumènes, — ce qu'on appelle chez nous le parti de la danse, — un groupe de fanatiques, qui désirent le bal pour le plaisir de danser ou pour les avantages qu'ils en attendent. Heureusement, ce n'est qu'une faible fraction.

Je ne pus m'empêcher de *ressecouer* la tête.

Nous continuâmes notre chemin. Mon compagnon me prodiguait les explications chaque fois que nous passions devant un édifice public :

— Ceci, c'est l'académie communale de la polka... Là-bas, ce grand bâtiment aux dix cheminées, c'est la plus importante usine des accessoires de cotillon. Dans ce carré de maisons uniformes sont logés nos danseurs municipaux; le palais en marbre que vous voyez à gauche, c'est le ministère du bal; la statue en bronze, ici, à droite, représente un de nos plus illustres chefs de valse, et la colonne, au fond, est érigée à la mémoire du splendide bal costumé de 1710. — A tous ces renseignements je répondais par le : « Ah! » de rigueur.

L'impression que j'étais tombée dans la ville du monde la plus gaie se confirmait de plus en plus. Les devantures des magasins en

témoignaient comme le reste. Chez les marchands de joujoux, des poupées dansantes et des salons de réception tout meublés; des scènes de bal chez les marchands de tableaux, et, chez les libraires, des livres intitulés : Règlement des entrechats, — Histoire des Bals de Hiliaropolis, etc.

Mais c'est surtout lorsque mon compagnon me fit faire une tournée de visites chez les premières familles de l'endroit, que je pus juger de la mondanité qui y règne. Partout, d'énormes préparatifs de fête, fièvreusement activés; on décorait les escaliers de fleurs, on mettait des bougies aux lustres, on déménageait les meubles pour donner de l'espace aux danseurs; on accordait, avec des sons stridents, les instruments de l'orchestre; bref, pas un coin tranquille et confortable dans toute la maison.

Quand je me retrouvai seule avec mon cicérone, je lui fis part de mon étonnement. Tous ces préparatifs, pourquoi les faisait-on simultanément et avec la même hâte? Chacun ne pouvait pourtant pas donner un bal le même jour? Ces gens-là n'avaient donc pas d'autres préoccupations? Chez nous, on aime bien s'amuser de temps en temps, mais notre mondanité ne va pas jusqu'à...

— Nous ne sommes pas mondains, interrompit l'autre avec sévérité. Voilà la grande différence. Vous autres, vous adorez le monde, vous prenez plaisir à l'imbécile coutume de la danse, tandis que nous avons atteint un plus haut degré de culture morale: nous n'aimons que les douces joies du foyer et le calme de la vie de famille. Les folies auxquelles vous vous livrez en temps de carnaval, — un reste des antiques saturnales, — nous avons appris à les mépriser.

— Et c'est vous qui dites cela? Vous, le citoyen d'une ville où, selon toutes apparences, on s'apprête à danser une douzaine de bals aujourd'hui même?

— Ni aujourd'hui, ni de longtemps. Plus de vingt années se sont écoulées depuis la dernière fête, et, si la Providence le permet, si nous persévérons dans la bonne voie, il est à espérer que le bal futur nous sera épargné indéfiniment.

J'ouvris de grands yeux.

— Vous ne saisissez pas? Vous vous demandez peut-être: à quoi bon ces immenses préparatifs qui engloutissent toutes nos fortunes, — car nous ne reculons devant aucune dépense pour les effectifs du bal; nous savons nous priver de tout le reste; nous lésinons sur l'éducation, sur l'agriculture, sur l'hygiène; mais, pour des accessoires de cotillon, nous accorderons jusqu'à notre dernier sou. — Et vous me demandez pourquoi? C'est pourtant bien simple. Voici. Chacun attend, pour l'annoncer, la certitude que son bal sera le plus brillant de la saison. Eh bien, si l'on apprend

que, dans une autre maison, des décors plus riches et des soupers plus somptueux se préparent, on s'efforce, de son côté, d'en faire au moins autant, mais on en fait davantage ; cela contraint les autres de faire mieux à leur tour, et c'est ainsi, — j'espère que vous comprenez maintenant ? — c'est ainsi qu'on empêche, par le seul moyen efficace, le bal d'éclater. Il est vrai que nous nous précipitons tous à notre ruine, les limites de nos forces seront bientôt dépassées ; mais que ne fait-on pas pour maintenir la tranquillité, — seule garantie du bonheur ?

— Pardonnez-moi : cette tranquillité n'est-elle pas un peu.. malsaine ?

— C'est possible. Elle vaut toujours mieux que l'insensé tourbillon de fête qui nous menace, et qui, dans un avenir certain, fondra sur nous.

— Dans un avenir certain ? A quoi vous sert alors tout ce beau système de prudence, s'il ne doit pas empêcher à tout jamais ce que vous redoutez si fort ? Personne, d'ailleurs, ne semble espérer le succès de cette méthode préventive, car, dans toutes les maisons, on parlait très couramment du bal de demain.

— On ! personne n'osera lancer les invitations, tant qu'on craindra que le bal voisin puisse avoir un plus grand succès. Voilà pour quoi il est de notre devoir, au nom même de notre ardent amour de la vie retirée, de persévérer dans notre façon d'agir. C'est ainsi que, hier, j'ai acheté à ma femme — ah ! aux prix de quels sacrifices ! — une rivière de diamants si éblouissante que l'envie passera aux autres femmes d'étaler leurs colliers : il n'y a que les parures pour empêcher les parures de sortir de l'écrin.

Cette fois je secouai la tête affirmativement. Ces sortes de phrases, prononcées avec tant d'aplomb, m'inspirent un certain respect. Cependant, j'essayai encore une légère objection :

— Permettez : ne serait-il pas plus simple, plus conforme au principe de l'économie des forces et à la loi morale, de s'entendre pour abolir le système entier du bal ? A votre place, je..

Il me jeta un regard oblique :

— Vous écririez un roman : « A bas les valse ? » dit-il avec défiance. (1) Fantasmagories que tout cela, rêves enfantins !... Il y a toujours eu des bals, et il y en aura toujours.

— Mais alors, pourquoi vous efforcez-vous de les prévenir ?

— Parce que nous chérissons la tranquillité au-dessus de tout..

(1) M^{me} de Suttner nous pardonnera de rappeler ici qu'elle est l'auteur d'un roman qui a produit une profonde impression en Autriche et en Allemagne, sous ce titre : *Die Waffen nieder!* (Bas les armes !)

— S'il en est ainsi, pourquoi élève-t-on les enfants dans l'amour des plaisirs mondains ? Pourquoi y animer ou plutôt y contraindre la population entière ? Pourquoi ne pas adapter l'éducation et les mœurs à cette existence de calme qui vous est si chère ?

— Ah ! quel pitoyable état d'efféminement et de stagnation cela nous ferait ! Quoi de plus efficace pour la santé et pour la grâce du corps que la danse ? Qu'y a-t-il pour mieux tremper les âmes que l'esprit amoureux ? Nos institutions du Bal, auxquelles tous nos habitants sont forcés de participer volontairement, sont de véritables bienfaits.

— Ainsi, — après tout, c'est l'essentiel, — vous êtes contents ? Votre situation vous plaît ?

— Pour ceci, je n'oserais l'affirmer. De tous côtés on se lamente, on tremble ; partout on entend dire que cela ne peut pas continuer de la sorte, que nos ressources sont épuisées, qu'il est impossible de faire de nouveaux sacrifices...

— Eh bien ?

— Eh bien ! — il rejeta fièrement la tête — on les fait tout de même. Nous *voulons* la tranquillité, il nous la faut. Et l'unique moyen de la conserver, un vieil adage d'une grande sagesse nous l'indique : *Si vis quietem...*

— *Para ballum*, dis-je en complétant la phrase ; et j'eus l'air complètement convaincue.

BERTHE DE SUTTNER

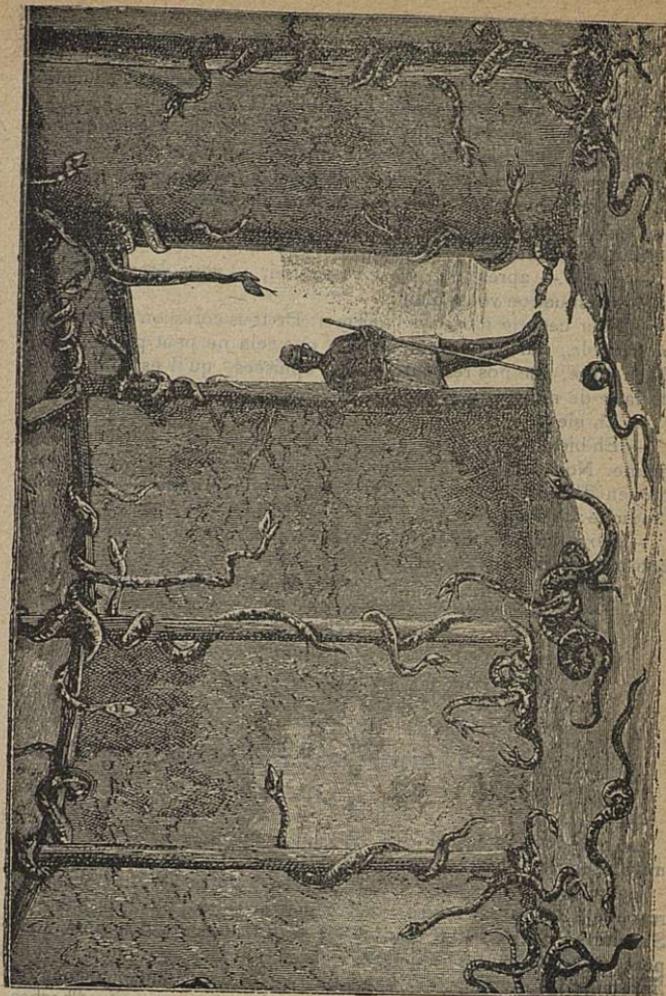
A U D A H O M E Y

Le Temple des Serpents

La plus grande curiosité de Wydah, le principal port du Dahomey, c'est le *temple des serpents fétiches*.

Ce curieux édifice est, d'après le *Tour du monde*, une sorte de rotonde de 10 à 12 mètres de diamètre et de 7 à 8 de hauteur. Ses murs en terre sèche, comme ceux des cases des habitants, sont percés de deux portes opposées, par lesquelles entrent et sortent librement les divinités du lieu. La voûte de l'édifice, formée de branches d'arbres entrelacées qui soutiennent un toit d'herbes sèches, est constamment tapissée d'une myriade de serpents.

Ce sont, bien entendu, des serpents inoffensifs, car ils sont dé-



Le Temple de Serpents

pourvus des crochets dont la présence caractérise les espèces venimeuses. Leur taille varie d'un à trois mètres.

Il n'est pas rare, paraît-il, de voir dans les rues de la ville quelques-uns de ces animaux sacrés promenant leurs loisirs. Quand les nègres les rencontrent, ils s'en approchent avec les plus grandes marques de respect et, en se traînant sur les genoux, les prennent dans leurs bras avec mille précautions, s'excusant de la liberté grande, et les reportant dans leur temple de crainte qu'il ne leur arrive quelque fâcheux accident.

Drôle de religion, n'est-ce pas ? Et que pensez-vous, ami lecteur, de la religion de ceux — oh ! vous n'avez pas besoin d'aller les chercher bien loin — qui ont fait de la guerre un fétiche, et qui lui ont voué un culte superstitieux sous les noms (1) de Loi Naturelle, de Patriotisme ou de Dieu des armées ?

Pauvres « civilisés » que nous sommes, ne médisons pas trop des prétendues « races inférieures » : commençons plutôt par exterminer l'hydre de la guerre, — qui est, celle-là, d'espèce très venimeuse, — et par disperser à tous les vents le temple que lui ont dressé nos préjugés, nos haines et notre éternelle folie.

AUX JEUNES

Nous avons espéré que M. Aulard, l'ardent historien de la *Révolution Française*, pourrait nous donner un article sur le « Rôle de la Jeunesse en présence de la Question Internationale ». M. Aulard n'ayant pu, pour raison de santé, satisfaire à notre désir, nous tenons du moins à rappeler les belles paroles qu'il adressait, le printemps dernier, à une réunion d'étudiants.

Quelle a été la pensée de la Révolution ? A-t-elle voulu, en consacrant l'idée de la patrie française, séparer, isoler la France, transformer les frontières en murailles ? Au contraire, elle a fait tomber les barrières, elle a supprimé les provinces, elle a fondu les petites patries françaises en une grande. Ce n'a pas été là une œuvre de rétrécissement, mais d'extension. Cette unification de l'âme française, loin de la resserrer égoïstement en elle-même, l'a

(1) Voir, sur l'interprétation erronée que l'on fait constamment de cette expression biblique, l'article de feu le grand-rabbin Isidor, dans l'*Almanach de la Paix* pour 1889.

dilatée et, si je puis dire, humanisée davantage. C'est alors que cette âme a rayonné au-delà des frontières, sur l'Europe, sur le monde. C'est alors que la France a déclaré que les peuples étaient frères et qu'elle a éveillé une sympathie entre les nations, sympathie éphémère, qui s'altéra bien vite, dont nous ne fûmes que trop dupes, mais dont le souvenir éclatant atteste le caractère humain du patriotisme qu'avait créé la Révolution.

Le chauvinisme n'est-il pas juste le contraire de ce patriotisme-là ? Egoïste, ignorant, crédule, vaniteux, antihumain, le chauvinisme est né du despotisme militaire, dont il est la jactance et la fanfaronnade. Hier, il voulait conquérir l'Europe, sans autre but que la rapine et la gloriole. Aujourd'hui que nous sommes vaincus, il voudrait emprisonner l'âme de la France derrière une muraille de Chine.

Toute manifestation internationale lui est suspecte. Il voit avec horreur les congrès hors frontières, les colloques qui s'engagent entre patries diverses, les rapprochements des travailleurs ou des penseurs d'Europe pour résoudre en commun les difficultés communes à plusieurs provinces de l'humanité civilisée, et, aux yeux du chauvinisme, c'est crime de lèse-patrie de se dire Européen et de songer aux devoirs internationaux. Si on se rappelle qu'on est homme, qu'il n'y a pas de frontières pour la raison et la science, les chauvins s'écrient qu'on oublie l'Alsace-Lorraine. Non, nous n'oublions pas plus nos frères séparés qu'ils ne nous oublient : la France a juré avec eux, en 1790, le pacte de la patrie ; ils y sont fidèles, nous y sommes fidèles. Tant qu'ils n'auront pas recouvré la liberté de disposer de leur destinée, de revenir à nous, selon les principes du droit des gens tels que la Révolution les a établis, il n'y aura de repos, ni pour eux, ni pour nous, ni pour l'Europe. Il est bien vrai que, jusqu'au jour où la question d'Alsace-Lorraine sera résolue, non seulement les nations gémiront sous le poids des dépenses militaires, non seulement la civilisation sera retardée, mais l'étude pacifique des grandes questions sociales se trouvera entravée et faussée par le maintien de cette injustice, aussi nuisible aux intérêts de l'Europe qu'à ceux de la France. Mais qui sait si la solution ne viendra pas, en effet, de ces congrès populaires internationaux dont nos chauvins déplorent la fréquence ? Qui sait si ces ambassades que les peuples s'envoient réciproquement n'amèneront pas la fin du grand malentendu ?

C'est très démodé, je le sais, de parler des Etats-Unis d'Europe. N'est-ce pourtant pas là l'idéal auquel doit tendre votre patriotisme rationnel ? La France sera-t-elle diminuée, sera-t-elle moins la France, si, un jour, tout entière, unifiée à nouveau, elle fait partie de la République européenne ? Et quand même le Par-

lement européen devrait siéger alternativement dans d'autres capitales que la nôtre, est-ce que notre patrie en serait moins grande, moins forte, moins glorieuse? Est-ce que son influence sur le monde aurait moins d'occasions de s'exercer efficacement? Chimère absurde! diront les chauvins. Est-ce l'heure de parler des Etats-Unis d'Europe, quand les nations, armées jusqu'aux dents, s'entre-regardent avec fureur et convoitise? Oui, c'est l'heure. Oui, c'est justement quand la guerre s'annonce qu'il faut encourager les tentatives internationales de rapprochement pacifique.

On doute que ce rêve philosophique se réalise par la philosophie, j'en doute aussi. Mais, vienne pour l'Europe un grand péril commun, et il viendra; vienne une telle menace pour notre occident civilisé, que ce soit une question de vie ou de mort de s'unir à tout prix pour la défense commune, on s'unira, et ces Etats-Unis d'Europe, dont nous nous croyons si éloignés, ils se formeront d'eux-mêmes, parce que ce sera nécessaire, et peut-être les verrez-vous. C'est à la science et à la raison de préparer par avance, de longue main et peu à peu, cet accord que la nécessité imposera un jour à nos querelles occidentales. Or la science et la raison ne pourront remplir ce noble office qu'en se rappelant qu'elles ne sont ni françaises, ni anglaises, ni allemandes, mais internationales et humaines.

Elles empêcheront ce patriotisme européen de dégénérer à son tour en chauvinisme. Mais elles maintiendront les nations à l'état d'individus distincts dans l'humanité, et cela dans l'intérêt même de l'humanité, qui ne s'organisera que par les nations, et qui, sans les nations, ne serait qu'une vaine cohue, incapable de conscience, de force et de progrès.

C'est ainsi, Messieurs, et c'est dans cette mesure, qu'en servant votre nation, vous servirez non seulement l'Europe, mais l'humanité. Voilà le patriotisme vraiment généreux, vraiment rationnel, vraiment humain.

On lira avec plaisir et profit, sur le même sujet : « *Le rôle international de la Jeunesse* », quelques réflexions de M. C. Wagner, extraites de son livre récent : « *Jeunesse* », fort bien accueilli par la presse et par le public, et couronné par l'Académie française.

La République des lettres, des arts et des sciences n'existe plus. Il faut la ressusciter, et créer ainsi peu à peu un terrain commun supérieur. Si cette haute cité de l'esprit a été possible dans la vieille Europe fractionnée en cent petits états sans cesse guerroyants, comment désespérer de la refaire aujourd'hui? Tout ce que nous avons de meilleur en nous semble se conjurer pour une si belle

entreprise. Les bases sont en somme posées; il n'y a qu'à s'emparer de tous les éléments de solidarité, de paix, de travail, de bonté, de lumière épars dans le monde, pour créer un ensemble merveilleux.

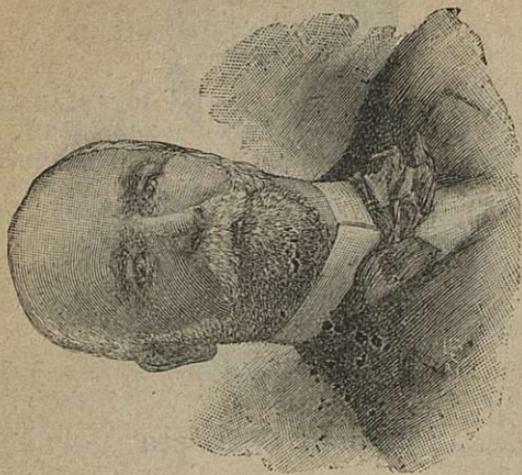
Toutefois, une des conditions essentielles du succès, c'est la venue de générations qui ont pratiqué la vie internationale dans leur jeunesse. Par cela même qu'on est jeune, on a un terrain commun, et des meilleurs. Walter Scott a dit qu'il existait entre les jeunes gens de tous pays une sorte de franc-maçonnerie. Il y a beaucoup de vrai dans cette observation.

... Nous attendons des jeunes gens une œuvre de réparation et de justice internationale. Personne n'ignore que la calomnie internationale, pratiquée sur une large échelle, a été un des fléaux de ce temps. L'œuvre infernale de haine et de mensonge a pu s'accomplir en paix, grâce à l'ignorance publique. Nous nous sommes déshabitués de voir et de contrôler par nous-mêmes, abandonnant à la presse le soin de nous renseigner. Or, il s'est trouvé qu'une certaine presse nous a si bien renseignés, qu'on ne sait plus à qui se fier, et que les nations ne se connaissent plus. Le pays le plus maltraité, par ses ennemis et par ses propres enfants, hélas! c'est la France. Pour effacer les traces d'une si laide besogne, il faudra du temps, mais aucune peine ne doit être épargnée. Il n'y aura de meilleurs jours en Europe que lorsque la jeunesse des écoles et des universités aura peu à peu amené un courant nouveau dans l'esprit public. — Comme on le voit, c'est un monde à créer; mais aussi, que de puissants motifs pour y aller avec enthousiasme! Jamais labeur plus beau n'attendit des ouvriers de bonne volonté.

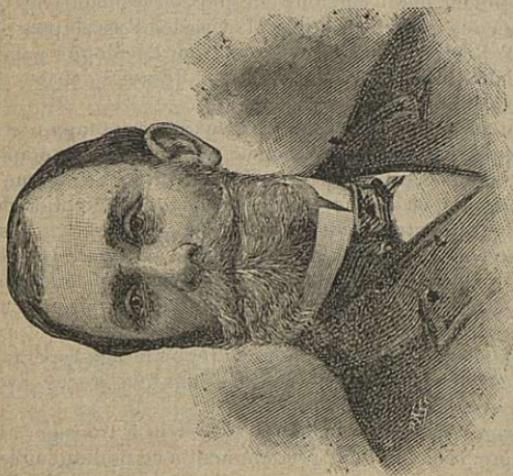
C. WAGNER.

LES ARBITRES DU CONFLIT ANGLO-AMÉRICAIN

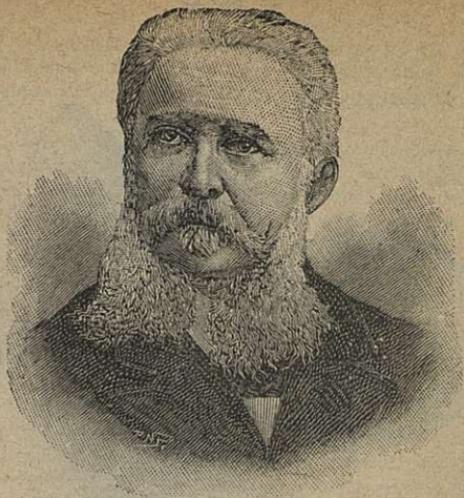
Le tribunal arbitral, institué pour juger le conflit des Pêcheries de Behring, se composait de sept membres. Les Etats Unis et l'Angleterre étaient respectivement représentés par deux délégués. Les trois autres arbitres appartenaient à des nations n'ayant pas d'intérêts en jeu. Nous donnons ici leurs portraits. En premier lieu, celui de M. le baron de Courcel, ancien ambassadeur de France à Berlin, qui a présidé le tribunal arbitral, et a fait preuve des plus hautes qualités. A ses côtés siégeaient M. Visconti-Venosta, représentant l'Italie, et M. Gregers Gram, représentant la Suède.



Baron de Courcel



Georges Gram



Visconti-Venosta

Les opérations du tribunal arbitral, commencées au mois de mars, se sont prolongées pendant plus de cinq mois; moins de temps cependant que n'eût duré la plus insignifiante des guerres. Les avocats des parties en litige, M. Charles Russell pour l'Angleterre, et M. Phelps pour l'Amérique, ont développé pendant des semaines leurs théories contradictoires. Jamais débat n'avait été plaidé plus à fond.

Enfin, le 16 août dernier, les journaux nous ont apporté le texte de la sentence. Le jugement reconnaît le bien-fondé du point de vue juridique soutenu par l'Angleterre. Mais l'Amérique, battue sur le terrain du droit, a vu consacrer, en revanche, sa prétention de protéger les phoques contre la chasse excessive que leur font les sujets de l'Angleterre. Désormais, les Canadiens ne pourront pêcher le phoque en pleine mer que pendant des périodes déterminées, et en deçà d'une zone de protection s'étendant jusqu'à soixante milles géographiques autour des îles Pribyloff.

Cette sentence n'a pas absolument répondu aux espérances des deux parties qui s'imaginaient, comme dans tout procès, avoir chacune entièrement raison.

Mais la sagesse les aura facilement décidées à transiger avec leur amour-propre, et à s'en tenir prudemment à ce préliminaire de conciliation.

J. D.

LE BILAN DE LA GLOIRE

L'HISTOIRE D'AVANT-HIER

Nous extrayons d'une brochure écrite en 1864, en faveur du désarmement, par le généreux penseur Eugène Pelletan, cette esquisse rapide de l'œuvre de Napoléon I^{er}. C'est de l'histoire d'avant-hier, mais elle est bonne à méditer pour les hommes d'aujourd'hui, qui paient encore de leur argent, et demain peut-être paieront de leur sang, la rançon de cette gloire meurtrière....

(Réd.)

La France avait dit à Bonaparte en un jour de fatigue : Gouverne-moi, et il l'avait gouvernée à outrance. Où aurait-il d'ailleurs appris à aimer la liberté ? Il avait débuté à l'école de Brienne, où l'on n'enseignait qu'à commander et à obéir : de l'école de Brienne, il avait passé dans l'artillerie, où il ne retrouva qu'un système encore plus étroit de commandement et d'obéissance. Comme il avait le génie de son état, il monta si vite en grade qu'il ne fit plus que commander. Ainsi élevé dans la religion de la discipline, il voulut en transporter la théorie dans la société.

Il trouvait mauvais qu'un général d'armée obéit à un avocat coiffé d'une toque à plumes et intitulé membre du Directoire. Il vint donc un jour à Paris remettre l'ordre dans la politique ; il jeta le Directoire à la porte du Luxembourg et il en prit la place sous le nom de Consul.

... Puis il fit la guerre ; il faut avouer qu'il la faisait à merveille. Chacune de ses campagnes est un chef-d'œuvre ; il prenait quelquefois toute une armée d'un coup de filet. Je le dis de confiance, car en fait d'art militaire, j'ai l'âme d'un quaker. On aime à faire ce qu'on fait bien ; aussi Napoléon faisait toujours la guerre pour donner de l'occupation à son génie. La France n'avait pas fini de chanter un *Te Deum* pour une victoire, qu'elle devait recommencer une nouvelle action de grâces en latin.

Si la guerre a son mérite, elle a aussi son inconvénient : elle tue non seulement du côté du vaincu, mais encore

du côté du vainqueur ; elle tue par la marche, elle tue par le feu. « *Après une bataille*, disait Napoléon lui-même, *chacun a son compte.* » Il fallait donc demander sans cesse à la conscription la matière première de la victoire, et la main-d'œuvre manquait à l'agriculture.

La guerre tue en outre le commerce, et sous l'Empire elle le tuait d'autant mieux que l'Angleterre bloquait la mer et que Napoléon avait bloqué la terre : blocus contre blocus. La guerre tue ensuite l'industrie, car on ne fabrique que pour vendre, et on ne vend qu'autant qu'on a devant soi un marché toujours ouvert ; elle tue enfin la pensée, car la pensée a besoin de recueillement ; comment pourrait-elle méditer au bruit du canon ? Et de plus elle a besoin de liberté. Or, Napoléon traitait la pensée d'idéologie, et la liberté de conspiration.

La France était bien alors la nation la plus glorieuse de la terre et la plus enflée de territoire, mais elle ne produisait pas, mais elle ne vendait pas, mais elle n'achetait pas, mais elle ne pensait pas, mais elle ne parlait pas, ou ne parlait que pour ne rien dire ; il n'y avait que l'industrie du crêpe au chapeau qui témoignât encore de quelque prospérité.

Et cependant Napoléon allait toujours. Il allait en Autriche, et ce n'était pas assez ; il allait en Prusse, et ce n'était pas assez ; il allait en Espagne, et ce n'était pas assez ; il alla à Moscou, et c'était trop, son armée resta dans la neige ; il en improvisa une autre d'un coup de *Moniteur*, et cette armée disparut encore à Leipsick.

Et à quoi bon, je vous prie, toutes ces allées et venues à main armée ? Pour reporter le nom de la France au-delà de sa frontière. Mais pourquoi Napoléon voulait-il étendre notre territoire ? Pour augmenter probablement notre puissance. La conquête constitue dans ce cas une opération de commerce, qu'on doit juger, comme toute autre spéculation, par le chiffre du bénéfice.

Napoléon a dépensé dans cette entreprise je ne sais combien d'armées et de milliards, et en fin de compte, après quinze ans de fusillades acharnées, il n'a légué à la France ni un homme ni un écu de plus ; il n'a pas réussi, dit-on ; je le crois bien, il ne pouvait pas réussir...

Mais, nous dit l'histoire niaise, l'armée française en ce temps-là semait partout sur son passage l'esprit de la Révolution.

Il était clair, en effet, que le meilleur moyen d'enseigner les droits de l'homme à un paysan de Thuringe, c'était de brûler sa cabane et de lui prendre sa poule ou son cochon.

EUGÈNE PELLETAN.

NOS MORTS

Adolphe FRANCK

La mort frappe sans relâche dans les rangs des défenseurs de la paix. Cette année, elle a ravi à la sympathie de ses collègues de la société d'arbitrage, et à l'estime des honnêtes gens, un homme qui a honoré toutes les causes qu'il a servies. Nous voulons parler d'Adolphe Franck.

Adolphe Franck est mort le 11 avril 1893, à l'âge de 84 ans. Membre de l'Institut en 1854, professeur au collège de France en 1856 et membre du conseil supérieur de l'Instruction publique depuis cette époque, il était en outre vice-président du consistoire israélite de Paris. Ses leçons de philosophie lui valurent dès le début de sa carrière une réputation toujours grandissante de penseur et d'écrivain. Sa notoriété devint bientôt telle qu'il put grouper autour de lui une élite de philosophes et les faire travailler sous une direction commune à une même œuvre. De cette collaboration sortit le *Dictionnaire des Sciences philosophiques*, véritable monument — le mot testament conviendrait peut-être mieux — des doctrines spiritualistes en France. Outre cette œuvre capitale, M. Franck laisse après lui une quantité considérable d'ouvrages sur des sujets de morale, de métaphysique et de religion.

Mais l'homme d'action chez Adolphe Franck n'était pas inférieur à l'homme d'étude. Persuadé que l'humanité est en marche vers des destinées meilleures, il a lutté toute sa vie pour l'affranchir du sanglant tribut qu'elle paye encore à la guerre. Nommé président d'honneur du 1^{er} Congrès international annuel de la Paix en 1889, ce fut pour lui une grande joie de saluer, dans la séance d'ouverture, les congressistes rassemblés. Après lui un autre vieillard, dont le souvenir nous est également cher, parla, avec la même foi, de courage et d'espérance... et l'auditoire transporté réunit spontanément dans une même acclamation les noms de Charles Lemonnier et d'Adolphe Franck.

Tous deux sont morts aujourd'hui. Les amis de la Paix sauront garder leur mémoire et s'inspirer de leur exemple.

J. P.

LE MOUVEMENT PACIFIQUE

DANS LES DEUX MONDES EN 1893

APPENDICE

France

UN VŒU DE SAVANTS. — Dans sa dernière séance, tenue à Paris le 13 juillet dernier, le Congrès de la Repopulation de la France organisé par l'*Alliance des savants et des philanthropes de tous les pays*, a, sur la proposition de M. Tridon, secrétaire général de l'Alliance, de M. le docteur Blatin, de M. le docteur Dumontpalier, président de l'Alliance et de M. le docteur Lagneau, — ces derniers, membres de l'Académie française de Médecine, — voté à l'unanimité et au milieu de vifs applaudissements la résolution suivante :

Considérant que la guerre n'est qu'un dernier et abominable vestige des barbaries passées ; qu'elle fait horreur à la civilisation contemporaine, dont elle détruit tous les progrès et toutes les richesses, aussi bien chez le vainqueur que chez le vaincu ; — considérant que l'arbitrage international est la seule solution logique et fructueuse des conflits internationaux ; — considérant que la guerre et les armées permanentes représentent la cause la plus considérable de la dépopulation et de l'appauvrissement des peuples européens,

Le Congrès se déclare absolument partisan du désarmement général et de l'arbitrage international.

Ce vœu est comme une consécration solennelle, donnée par les savants les plus authentiques, à ces paroles de M. Jules Simon dans le présent almanach : « Nous marchons sous les bannières de la science. » Les amis de la paix n'ont plus à se préoccuper d'être traités « d'utopistes » : ils sont en honorable compagnie !

* * *

Italie

HEUREUSE INTERVENTION. — On sait les déplorables faits de violence qui se sont produits en divers lieux, notamment à Aigues-Mortes (France), au cours du mois d'août 1893, et qui, en faisant couler du sang italien en terre française, ont très vivement ému l'opinion publique en Italie, et failli compromettre les relations entre les deux pays. Nous ne saurions trop louer l'attitude qu'ont prise, en ces graves circonstances, nos amis de la *Società Internazionale per la pace (Unione Lombarda)*. Non seulement leur vaillant journal *Il Secolo* a, dès le premier jour et sans relâche, fait entendre des paroles de sagesse et de conciliation, — qui étaient,

à ce moment, autant d'acte de courage ; — mais le comité de la Société s'est réuni le 22 août en séance extraordinaire, et a rédigé un ordre du jour qui, reproduit, d'après le *Secolo*, par des journaux français, a contribué certainement des deux côtés de la frontière à l'apaisement des esprits.

Dans cet ordre du jour, le Comité, après avoir exprimé sa compassion pour les victimes, sa confiance dans la juste réparation des violences commises, « *dénonce au jugement sévère de l'opinion publique la perversité, de ceux qui, profitant de ces faits déplora-*bles, en déversent la responsabilité sur une nation entière, dans le dessein non dissimulé de provoquer une guerre qui serait funeste pour l'Italie et pour l'Europe. »

La suite de la résolution engage les gouvernements à se préoccuper, « *comme de leur premier devoir,* » de la condition des ouvriers, et rappelle que « *le militarisme est, directement ou indirectement, la cause la plus certaine de la misère et des préjugés nationaux.* »

Et enfin, le Comité, « *persuadé que les causes économiques, dans les tristes faits d'Aigues-Mortes, trouvent encore un aliment dans la tension des rapports politiques entre l'Italie et la France, invite la presse honnête de tous les pays civilisés, les sociétés et les amis de la paix, et spécialement les associations ouvrières, à prendre à cœur de combattre les préjugés et les animosités de nation à nation, en répandant l'esprit de solidarité, et à préparer ainsi, avec la pacification économique et morale, la pacification ardemment souhaitée de tous les hommes.* »

Nous avons tenu à mettre sous les yeux des lecteurs de l'*Almanach de la Paix* les principaux passages de ce document, qui fait le plus grand honneur à ceux dont il émane.

Au nom de tous les amis de la Paix de France, nous disons à nos frères d'Italie : « *Merci !* »

*
* *

Allemagne

UNE NOUVELLE SOCIÉTÉ DE LA PAIX. — Une section de la société allemande de la Paix a été fondée le 6 juillet à Constance, à la suite d'une conférence de M. Frantz Wirth. *La Constanzer Zeitung* et la *Cosntauzer Abendzeitung* ont donné leur adhésion.

Signalons aussi une conférence faite à Francfort (outre celles déjà énumérées, p. 34) par M. le docteur Schlieff, auteur de « *Der Frieden in Europa.* »

*
* *

EXTRAIT DU PROGRAMME DU PARTI POPULAIRE ALLEMAND. — Au point de vue national comme au point de vue international, le Parti populaire reconnaît à chaque nation et à chaque peuple le droit de disposer d'eux-mêmes. Il travaille à la formation d'un Etat fédératif de toutes les populations allemandes, basé sur la liberté, ainsi qu'à une aliadce de paix et de liberté entre les peuples.

COMMUNICATIONS

Nous aurions vivement désiré pouvoir offrir aux lecteurs du présent *Almanach* un Compte-rendu du 5^e Congrès international annuel de la Paix, qui s'est tenu du 14 au 20 Août, à Chicago. Malheureusement, ce Compte-rendu ne nous est pas parvenu à temps pour être inséré, bien que nous ayons attendu jusqu'au dernier moment. Nous espérons être mieux partagés l'année prochaine, si nos lecteurs nous restent fidèles, et si l'Assemblée des Sociétés de la Paix, comme on peut le prévoir, revient en Europe.

Nous rappelons que *chacun des collaborateurs de l'Almanach de la Paix est individuellement responsable des opinions par lui émises.*

LA RÉDACTION.

ERRATUM

Les corrections apportées par M. F. Dreyfus aux épreuves de son article sur « l'Arbitrage des phoques à fourrure » nous étant parvenues trop tard pour pouvoir être utilisées, nous en sommes réduits à indiquer à cette place les principaux changements à introduire dans le texte.

P. 16, 2^e alinéa : au lieu de : « Ils *veulent* goûter, etc. », lisez : « Ils *viennent* » ; cinq lignes plus bas, lire : « chacun *vogue* vers les eaux de son pays. »

P. 18, L'avant-dernier alinéa doit être ainsi modifié :

« L'Europe, par la bouche de trois grandes puissances *vient* de se prononcer souverainement sur le litige. *La sentence, comme de juste, n'a satisfait aucun des deux plaideurs, mais ils l'acceptent bien qu'en protestant.* Le baron de Courcel etc. »

TARIF DE CET ALMANACH

1 exemplaire, port dû :	0,20	Franco :	0,25
12 exemplaires —	2,10	—	1,70
25 — —	4,30	—	5,15
50 — —	7,60	—	8,50
100 — —	15, » »	—	16,70

Pour les commandes supérieures, **d'importantes réductions seront accordées.**

S'adresser pour les commandes, à Monsieur l'administrateur de *l'Almanach de la Paix*, 1, rue Duguesclin, Nîmes.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Préface de M. JULES SIMON.	3
Calendrier pour l'an 1894.	9
Les Préhistoriques, par YVES GUYOT.	13
La Croix-Rouge, par FRÉDÉRIC PASSY.	13
L'Arbitrage des phoques à fourrures (causerie avec gravures), par FERDINAND DREYFUS.	16
Le service militaire au Dahomey (gravure), par ALBERT GOBAT.	21
Histoire rétrospective. — Histoire vraie, par FRÉDÉRIC PASSY.	24
Le mouvement pacifique dans les deux mondes en 1893, par EDMOND THIAUDIÈRE.	26
Les Machines volantes et la Paix, (gravure), par CHARLES RICHEL.	35
La Mise en pratique de nos idées, par ELIE DUCOMMUN	42
La Cérémonie de Saint-Ail (gravures), H. B.	43
La Justice par la Paix, par EMILE ARNAUD.	46
A propos du Congrès de Zurich, par HENRY BABUT.	48
Le palais du roi de Siam (gravure).	50
Une ville où l'on s'amusera, par BERTHE de SUTTNER.	52
Au Dahomey : Le Temple des Serpents (gravure).	57
Aux Jeunes, par F.-A. AULARD et C. WAGNER.	59
Les Arbitres du conflit Anglo-Américain (gravures), J.D.	62
Le Bilan de la Gloire. — L'Histoire d'hier, par EUGÈNE PELLETTAN.	65
Nos Morts. — Adolphe Franck, J. P.	67
Le Mouvement pacifique dans les deux mondes en 1893. — Appendice.	68

SCOTT'S EMULSION



A L'HUILE
DE FOIE DE MORUE PURE
ET
AUX HYPOPHOSPHITES.

Aussi agréable au goût que le lait.

Le goût de l'huile est si bien déguisé
que l'estomac le plus délicat le sup-
porte sans la moindre répugnance.

REMARQUABLE COMME
RECONSTITUANT.

Toute personne en faisant usage est
rapidement fortifiée.

SCOTT'S EMULSION

est reconnue par de nombreux docteurs, en Grand Bretagne et à
l'Etranger, comme la plus fine et la meilleure préparation de ce genre
pour le soulagement et dans la plupart de cas pour la guérison de la

**Consomption, des Scrofules,
de la débilité générale, l'Epuisement des Enfants,
et de la Toux chronique.**

SCOTT & BOWNE, Ltd., 47 Farringdon Street E.C., LONDON.

Vendue dans toutes les pharmacies.

Dépôt en Suisse: (H. 9236, J.)

◆◆ MM. BURKEL & C^{ie} GENEVE. ◆◆



LA POMMADE CASQUE

universellement réputée, n'est fabriquée que par nous. Refuser, comme contrefaçon sans valeur, toute boîte qui ne porterait pas notre marque de fabrique et notre raison sociale, ou d'autres casques.

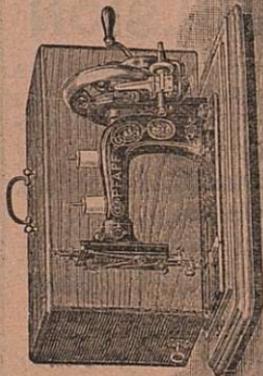
(H. 3838. J).

PEAFF

MACHINES A COUDRE

ont été reconnues comme étant les meilleures Machines à coudre pour familles et artisans, et leur supériorité, sous tous les rapports, est absolument garantie. La fabrique ne construisant que des **Machines à coudre**, est à même, par son installation grandiose, de produire ce qu'il y a de plus parfait et de mieux conçu.

Pour Prix-courants et de plus amples renseignements, s'adresser aux Dépôts existant dans presque toutes les villes, ou à la Fabrique (H. 3225 J.) **G. M. PFAFF**, manufacture de Machines à coudre, **Kaiserslautern** (Palatinat), fondée en 1862. — Nombre d'ouvriers : 700.



PRÉPARATIONS AU MALT

Du Dr G. WANDER à Berne

- 1) **Extrait de Malt** chimiquement pur. Fabriqué avec de l'orge spécialement préparé, très digestif et d'un goût très-agréable, contre la toux, les affections du larynx, de la poitrine et du foie.
 - 2) **Extrait de Malt** à la Pepsine-Diastase. L'effet résolvant de la Pepsine sur les fibres de la viande et celui de la diastase sur la fécula font de cette préparation un excellent digestif.
 - 3) **Extrait de Malt** ferrugineux. Excellent médicament contre la chlorose, l'anémie et la débilité.
 - 4) **Extrait de Malt** à l'iodure de fer. Meilleur succédané à l'huile de foie de morue, médicament précieux contre les scrofules.
 - 5) **Extrait de Malt** à la quinine. Est employé avec succès contre les affections nerveuses simple ou rhumatismales, les maux de tête, d'oreilles, de dents et d'estomac et après les maladies affaiblissantes.
 - 6) **Extrait de Malt** au Phosphate de chaux. Est employé avec grand succès contre la phthisie, les affections rachitiques et scrofuleuses, etc.
 - 7) **Extrait de Malt** à la santoline. Très-estimé à cause de son efficacité certaine pour les enfants de tout âge.
 - 8) **Extrait de Malt** à l'huile de foie de morue. Pour les enfants scrofuleux, dont la constitution réclame un régime fortifiant de longue durée.
 - 9) **Extrait de Malt** contre la coqueluche. Nouveau remède éprouvé par de nombreux essais; presque toujours efficace.
- Sucre et bombons de Malt**, du Dr Wander, sont réputés et encore sans rivaux.

Prière de faire attention à la Marque de fabrique. — Dépôt dans toutes les pharmacies de la Suisse (H. 3148J)

L'ÉMANCIPATION

Journal d'Economie Politique et Sociale

Organe des Associations ouvrières et du Centre Régional coopératif du Midi

PARAISANT A NIMES LE 15 DE CHAQUE MOIS

BUREAU : Rue Dugesclin, 1, NIMES

Directeur :
M. E. DE BOYVE
Esplanade, 2, Nimes

ABONNEMENTS :
France et Alsace. 2 f. 50 par an
Union postale 3 f. 50 par an

Administrateur :
M. Th. THOLOZAN
Plan de l'Aspie, 4, Nime s

LA PAIX PAR LE DROIT

Organe de la Jeunesse Internationale

PARAISANT TOUS LES DEUX MOIS

avec la collaboration de MM. Jules Simon, Fréd. Passy, Trarieux, sénateur ; Ch. Richet, directeur de la *Revue Scientifique* ; G. Monod, directeur de la *Revue Historique* ; Moneta, directeur de *Il Secolo* ; Baronne von Suttner, directrice de *Die Waffen nieder* ; H. Pratt, président de l'*International Arbitration and Peace Association*, etc., etc.

ON S'ABONNE :

AU SIÈGE DE L'ASSOCIATION DES JEUNES AMIS DE LA PAIX

NIMES, 1, Rue Duguesclin, NIMES

Au prix de : **Deux francs** par an pour la France
et **Deux francs cinquante** pour l'Étranger.

Les membres honoraires, actifs et adhérents de l'Association reçoivent la *Paix par le Droit* à titre de service gratuit.

IMPRIMERIE

ROGER & LAPORTE

NIMES, 7, Ruelle des Stes-Maries, 7, NIMES

Travaux de Luxe et Ordinaires

TÊTES DE LETTRES, ENVELOPPES, FACTURES

LABEURS, AFFICHES, CIRCULAIRES

Spécialité de Circulaires pour Négociants en Vins

Lettres pour Naissances, Mariages et Décès

CARTES DE VISITE et D'ADRESSE, MANDATS

CLICHERIE ET GALVANOPLASTIE

SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR L'ARBITRAGE ENTRE NATIONS
111, Boulevard St-Germain, Paris.

Extrait des Statuts

ART. 2. — Cette Société a pour but de défendre et de propager le principe de l'indépendance des nations et de la justice internationale, principe dont la consécration pratique se trouve dans la substitution de l'Arbitrage et de toutes les autres voies conventionnelles et juridiques aux violences de la guerre.

ART. 4. — La Société se compose de membres fondateurs, sociétaires et adhérents: Sont fondateurs ceux qui donnent à la Société une somme de cent francs au moins. Sont sociétaires ceux qui acquittent une cotisation de dix francs. Sont adhérents tous ceux qui apportent à la Société leur nom et leur appui moral en lui faisant un don, si minime qu'il soit.

SOCIÉTÉ DE PAIX ET D'ARBITRAGE INTERNATIONAL DU FAMILISTÈRE
DE GUISE.

Extrait des Statuts

ART. 3. — La Société a pour but la propagation des idées de paix, d'arbitrage entre les nations, de désarmement général et l'étude des questions sociales qui se rattachent aux questions de paix.

ART. 15. — Elle pourra se fédérer avec les sociétés similaires existant, soit en Europe, soit en Amérique, de manière à étendre son action.

ART. 17. — La cotisation est de 0 fr. 10 par mois au minimum. Toute cotisation supérieure, acceptée avec reconnaissance, ne donne droit à aucune prérogative.

ART. 19. — La Société reçoit les dons qui lui sont faits, soit en argent, soit en livres ou autres objets. Les donateurs acquièrent le titre de membres honoraires correspondants.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE L'ARBITRAGE ET DE LA PAIX.
Section belge, Rue Joseph, 11, 39, Bruxelles.

Extrait des statuts

ARTICLE I. — Cette Société poursuit, en dehors de tout esprit de parti, la suppression de la guerre par la création entre les Etats de liens de droit qui assurent le règlement pacifique des conflits internationaux.

ART. 2. — La section se compose de membres effectifs, de membres protecteurs et de membres honoraires.

ART. 3. — La cotisation de membres effectifs est d'un franc au moins par an, celle des membres protecteurs de vingt francs au moins par an; les membres honoraires ne sont astreints au paiement d'aucune rétribution.

ART. 4. — Sera admise, comme membre effectif ou protecteur, toute personne qui aura adhéré aux présents statuts et payé la cotisation fixée par l'article précédent. Le titre de membre honoraire pourra être accordé aux personnes qui auront rendu des services à la cause de la paix universelle.

JOURNAUX ET REVUES PACIFIQUES

LA PAIX

GRAND JOURNAL QUOTIDIEN

Le numéro : 5 centimes

Abonnements : Départements, 3 mois : 6 fr. ; 6 mois : 12 fr. ; un an 24 fr.

Administration : 5, rue Saint-Joseph.

Chaque semaine, la *Paix* publie un bulletin du mouvement pacifique qui est adressé à tous les membres de la Société Française pour l'Arbitrage entre nations.

LA PAIX PAR LE DROIT

ORGANE de la JEUNESSE INTERNATIONALE

Paraissant tous les deux mois

Abonnement : Un an, France, 3 fr. ; Etranger, 3 fr. 50

Cette publication, qui réalise tous les ans des progrès nouveaux, compte parmi ses collaborateurs les principaux promoteurs de l'idée de Paix, en France et à l'Etranger.

LA CONFÉRENCE INTERPARLEMENTAIRE

Organe du Bureau Interparlementaire

Paraissant tous les Mois à Berne

Abonnement : Un an, Suisse, 5 fr. ; Union postale, 5 fr. 50

LA REVUE LIBÉRALE : Bi-Mensuelle

DIRECTEUR : GASTON MORIN

Un An : 10 francs. — Six mois : 6 francs

18, rue de Valois, PARIS

LE DEVOIR : Revue Mensuelle

10 francs par an

Organe du Familistère de Guise (Aisne)

LES ÉTATS UNIS D'EUROPE

Organe de la Ligue Internationale de la Paix et de la Liberté

10 fr. 60 par an

1, rue des Bergues, GENÈVE

L'UNITÉ HUMAINE

2 fr. 50 par an

39, rue de Châteaudun, PARIS.